

Rapport du Directeur général aux assemblées 2017 de l'OMPI

Rapport annuel

2017

Au cours de l'année qui s'est écoulée depuis les dernières assemblées de l'OMPI, les progrès notables réalisés dans tous les secteurs de l'Organisation s'expliquent par l'intérêt et l'engagement accrus des États membres à l'égard des services et programmes de l'Organisation, la demande croissante du secteur privé concernant les services offerts par l'intermédiaire des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle et le degré élevé de professionnalisme et d'engagement du personnel.

Situation financière



387,7 millions de francs
suisses de recettes

32 millions de
francs suisses
d'excédent
budgétaire à fin
2016

1. La situation financière de l'Organisation reste solide, des résultats très positifs ayant été enregistrés en 2016, la première année de l'exercice biennal 2016-2017 actuel. Le résultat financier global pour 2016 présente un excédent de 32 millions de francs suisses découlant du maintien de la forte demande en faveur des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle, comme indiqué ci-après, et de la maîtrise des dépenses résultant de l'amélioration de la productivité, notamment en ce qui concerne les systèmes informatiques dont dépend la fourniture des services dans le cadre des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle, ainsi que des systèmes informatiques sur lesquels repose l'administration, combinés à de saines pratiques de gestion.

2. Les recettes totales en 2016 se sont élevées à 387,7 millions de francs suisses. Le taux de contribution des différents secteurs à ces recettes totales s'établit comme suit :

Système du PCT	75%
Système de Madrid	15,4%
Système de La Haye	1,3%
Contributions statutaires	4,4%
Contributions volontaires	2,6%
Autres recettes	1,3%

Les dépenses totales pour 2016 se sont élevées à 355,7 millions de francs suisses, dont 63,1% pour les dépenses de personnel.

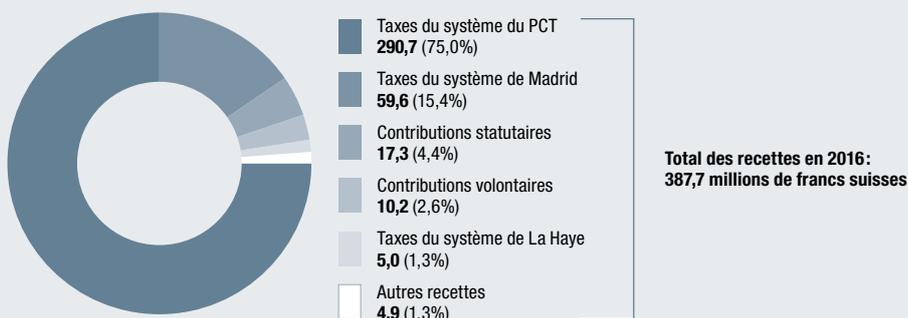
3. Les actifs nets de l'Organisation ont augmenté, passant à 311,3 millions de francs suisses au 31 décembre 2016 contre 279,1 millions de francs suisses en 2015. L'excédent dégagé en 2016 a permis, notamment, d'augmenter les liquidités et a contribué à la réalisation de l'objectif visant à faire passer le niveau des réserves de 22 à 25% des dépenses biennales.

4. Le vérificateur externe des comptes a émis une opinion sans réserve sur les états financiers de l'Organisation pour 2016.

5. Neuf mois se sont à présent écoulés depuis le début de l'année 2017, la deuxième année de l'exercice biennal actuel. Si la prudence doit toujours être mise dans un contexte financier mondial encore marqué par une grande incertitude, nous prévoyons, à ce stade, des résultats et un excédent qui devraient être comparables à ceux de 2016.

Composition des recettes en 2016 sur la base des normes IPSAS

(en millions de francs suisses)



État de la performance financière

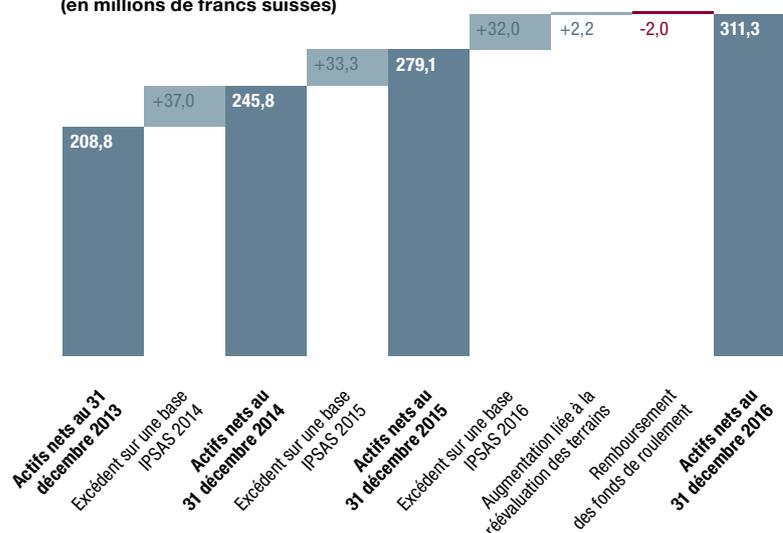
pour les neuf mois s'achevant au 31 décembre 2016
(en milliers de francs suisses)

	Note	2016	2015
Recettes	24		
Contributions statutaires		17 337	17 801
Contributions volontaires		10 176	10 255
Recettes provenant des publications		426	487
Recettes des placements		21	1 500
Taxes			
Système du PCT		290 719	275 392
Système de Madrid		59 580	67 925
Système de La Haye		4 956	3 931
Système de Lisbonne		25	17
Sous-total des taxes		355 280	347 265
Arbitrage et médiation		1 641	1 508
Autres/diverses recettes		2 832	3 127
Total des recettes		387 713	381 943
Dépenses	25		
Dépenses de personnel		224 353	216 266
Stages et bourses de l'OMPI		3 261	3 151
Voyages, Formations et indemnités		15 810	17 394
Services contractuels		74 398	72 090
Dépenses de fonctionnement		21 946	21 200
Fournitures		2 039	3 583
Mobilier et matériel		172	827
Amortissement et dépréciation		11 424	11 055
Charges financières		2 310	3 107
Total des dépenses		355 713	348 673
Excédent/(déficit) pour l'exercice		32 000	33 270

3

Évolution des actifs nets entre 2013 et 2016

(en millions de francs suisses)



6. L'exercice actuel correspond à la période de mise en œuvre de la nouvelle politique en matière de placements approuvée par les États membres. L'architecture des services de conseils en placements et de garde des valeurs prévue dans la nouvelle politique a été mise en place et, comme convenu, les liquidités seront placées conformément à cette politique d'ici la fin de 2017. Cette transition, qui revêt une importance décisive pour l'Organisation, intervient dans un contexte dans lequel l'instabilité et l'incertitude demeurent des risques majeurs. Plusieurs années seront nécessaires avant qu'il soit possible d'évaluer avec précision la performance des placements.

7. Lors de leur session de 2017, les assemblées des États membres de l'OMPI se pencheront sur le programme et budget proposé pour le prochain exercice biennal, 2018-2019, qui a été examiné par le Comité du programme et budget à ses deux sessions. Selon nos prévisions, les recettes de l'Organisation pour l'exercice biennal devraient, pour la première fois, passer la barre des 800 millions de francs suisses, s'établissant à 826 millions de francs suisses, soit une hausse de 10,4% par rapport aux prévisions de recettes dans le budget approuvé de l'exercice 2016-2017. Selon les estimations, les recettes provenant du PCT représenteront 76,7% des recettes totales.

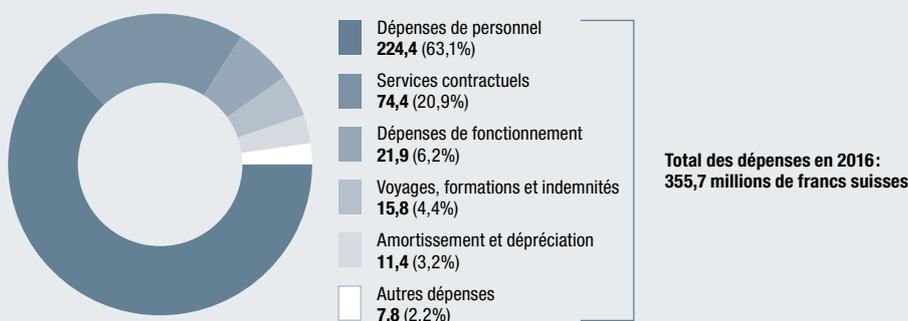
8. La hausse des dépenses totales prévue pour le prochain exercice biennal a été maintenue à 2,7% par rapport au budget approuvé de l'exercice 2016-2017. Au regard de l'augmentation prévue de 13% du nombre de dépôts selon le PCT et de la hausse des recettes de 10,4%, nous

considérons que la limitation de la hausse des dépenses constitue un succès majeur. En outre, il est proposé de limiter à 0,8% l'augmentation des dépenses de personnel par rapport au précédent budget approuvé, ce qui permettra de réduire également dans l'avenir les prestations dues après la cessation de service. Pour le cinquième exercice biennal consécutif, aucune création de poste n'est requise. Par suite de ces mesures, rendues possibles par une hausse de la productivité résultant des investissements dans le domaine informatique et de modalités flexibles d'allocation des ressources, la part des dépenses de personnel dans le budget total diminuera, passant de 64,6 à 62,4%, ce que nous considérons aussi comme un succès significatif.

9. Lors de leur session de 2017, les assemblées seront également appelées à approuver un plan-cadre d'équipement qui a été examiné par le Comité du programme et budget. Ce plan-cadre donne un aperçu des principaux projets à mettre en œuvre au cours des deux prochaines années, le budget prévu s'élevant environ à 25 millions de francs suisses. Ces projets ont trait à des investissements dans les domaines des locaux, de la sûreté et de la sécurité et de l'informatique. L'approbation et la mise en œuvre de ces projets sont essentielles à la planification en temps utile des investissements d'équipement nécessaires afin de s'assurer que l'OMPI et ses services restent compétitifs et modernes, de réduire la nécessité de procéder à des réparations tardives et urgentes, inévitablement plus coûteuses, et de supprimer ou réduire autant que possible les risques pour l'environnement, la sécurité, la santé et la sûreté.

Composition des dépenses en 2016 sur la base des normes IPSAS

(en millions de francs suisses)



Fonds fiduciaires de l'OMPI

Contributions 2016 et contributions prévues pour 2017¹
(en milliers de francs suisses)

Fonds fiduciaire	Contributions 2016 ²	Contributions prévues pour 2017
Australie	1 302	553
Chine	328	300
Programme ibéro-américain sur la propriété industrielle	57	60
France/propriété intellectuelle	289	300
Japon		
Japon/droit d'auteur	469	469
Japon/propriété intellectuelle/Afrique	1 600	1 600
Japon/propriété intellectuelle	3 830	3 830
Sous-total, Japon	5 899	5 899
Mexique	99	-
Portugal	64	-
République de Corée		
République de Corée (propriété intellectuelle)	710	700
République de Corée (droit d'auteur)	337	350
République de Corée (formation)	335	340
République de Corée (BRIP)	126	125
Sous-total, République de Corée	1 507	1 515
Espagne	165	170
États-Unis d'Amérique/USPTO/industries de la création	98	-
Bureau des Nations Unies pour les partenariats/FNUPI	49	-
TOTAL	9 856	8 797

1 Ces chiffres ne comprennent pas les ajustements pour taux d'intérêt et taux de change. Ces fonds financent en général des activités qui portent sur une période excédant un exercice biennal ou qui sont à cheval sur deux exercices.

2 Non compris les contributions pour les administrateurs auxiliaires.



Systemes mondiaux de propriété intellectuelle



3 036 litiges relatifs à des noms de domaine soumis au Centre d'arbitrage et de médiation

7^e année de croissance des dépôts dans le système de La Haye

100^e membre du système de Madrid

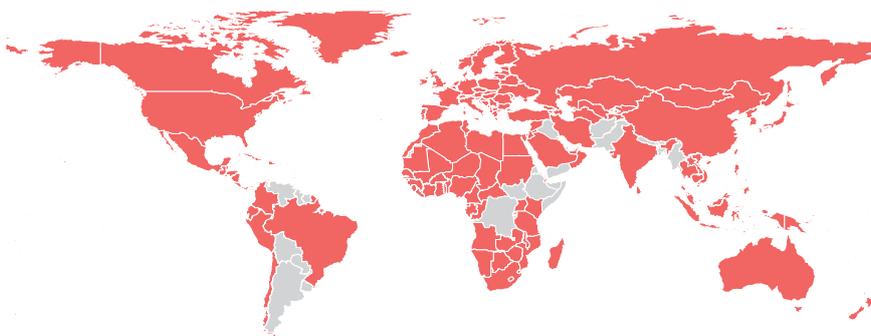
3 millionième demande selon le PCT reçue

10. Les systèmes mondiaux de propriété intellectuelle de l'OMPI ont continué d'élargir leur portée géographique et de faire l'objet d'une demande forte, jetant les bases des performances financières et de la stabilité de l'OMPI.

Traité de coopération en matière de brevets (PCT)

11. Le système du PCT ne cesse de se renforcer. Tout au long de ses 39 années d'existence depuis son lancement en juin 1978, le nombre de demandes internationales déposées a régulièrement augmenté, passant de 459 demandes déposées au cours de la première année à plus de 233 000 demandes déposées en 2016 (les chiffres provisoires pour 2017 annoncent une autre année de forte croissance), un résultat qui dépasse de loin même les prévisions les plus optimistes des fondateurs du PCT qui créèrent le système dans les années 60. L'adhésion de la Jordanie au PCT en mars 2017 porte à 152 le nombre d'États contractants.

États contractants du PCT



12. Le nombre de demandes internationales de brevet déposées en vertu du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) de l'OMPI a augmenté de 7,3% en 2016, la croissance la plus forte depuis 2011. Le nombre de demandes selon le PCT a régulièrement augmenté pendant 38 des 39 années d'existence du système, à la seule exception de 2009, en raison de la crise financière mondiale. En 2016, 47,4% de l'ensemble des demandes selon le PCT provenaient de pays situés en Asie, atteignant presque la part combinée de l'Europe (25,6%) et de l'Amérique du Nord (25,3%). Si la tendance actuelle se poursuit, l'Asie représentera la moitié de l'ensemble des dépôts selon le PCT d'ici deux ans. Au niveau des pays, la Chine a enregistré un taux de croissance extraordinaire de presque 45% par rapport à 2015. Globalement, les États-Unis d'Amérique continuent d'être le principal pays d'origine des demandes, suivis du Japon, de la Chine, de l'Allemagne et de la République de Corée.

Principaux chiffres du PCT, 2016

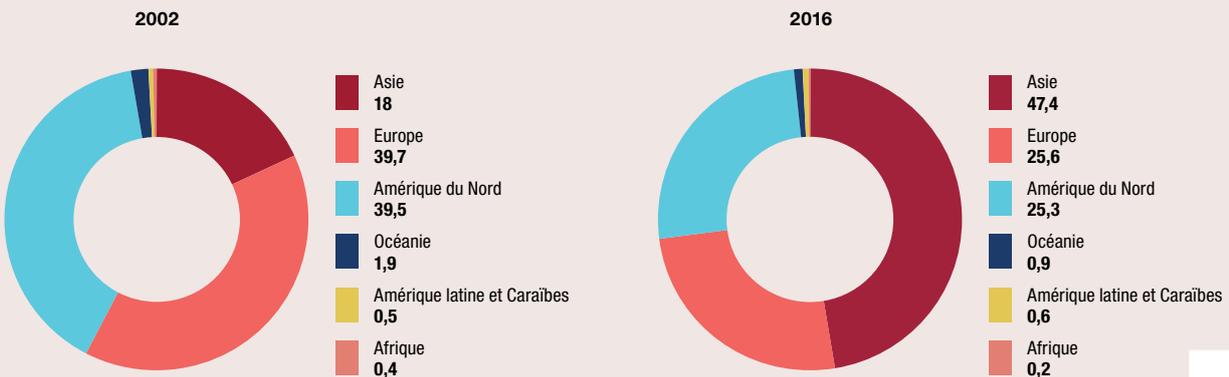
Nombre	(Tendance) ¹	Description
618 500	(+3,8%)	Entrées dans la phase nationale du PCT ²
233 000	(+7,3%)	Dépôts de demandes selon le PCT
50 838	(+4,5%)	Déposants ³
125	(-7)	Pays dans lesquels les demandes selon le PCT ont été déposées
57%	(-0,1 pp)	Part des entrées dans la phase nationale du PCT dans les dépôts mondiaux de non résidents
30,5%	(+0,9 pp)	Part des demandes selon le PCT dans lesquelles des femmes sont mentionnées en tant qu'inventrices

1. Les tendances correspondent aux taux de croissance annuels en points de pourcentage ou en volume.
2. La dernière année pour laquelle les données relatives à l'entrée dans la phase nationale du PCT sont disponibles est 2015.
3. On entend par "déposants de demandes selon le PCT" les déposants dont le nom est indiqué en premier dans les demandes PCT publiées.

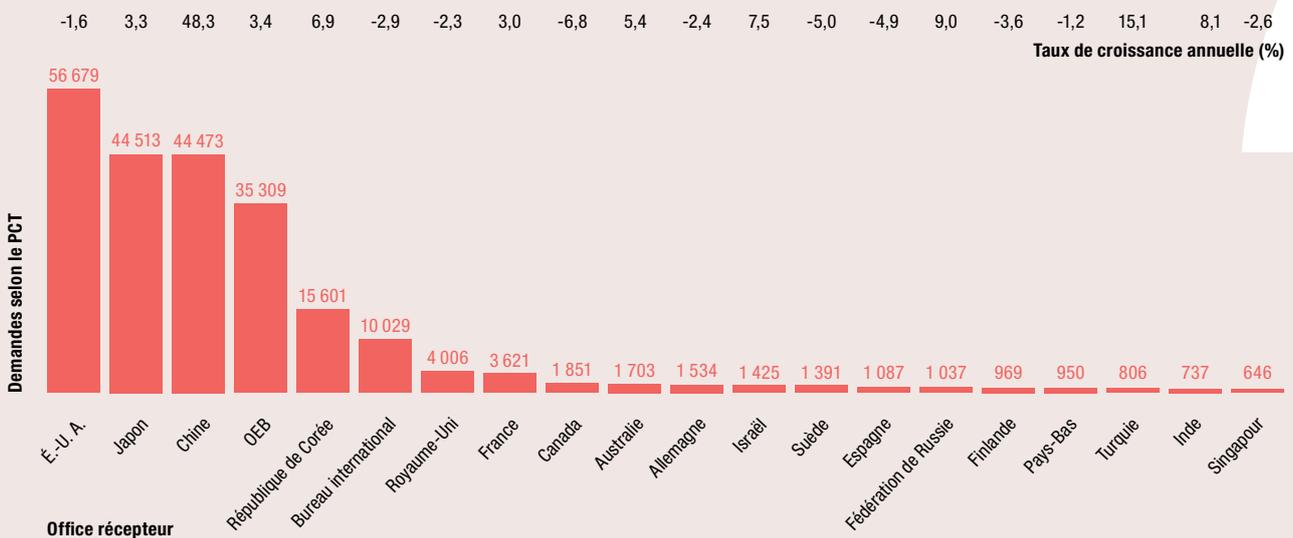
Tendances des demandes selon le PCT



Répartition des demandes PCT par région, 2002 et 2016



Demandes PCT pour les 20 premiers offices récepteurs, 2016



13. Les demandes selon le PCT ont été déposées par 50 838 déposants différents en 2016. Le secteur privé a été à l'origine de 85,5% de l'ensemble des demandes selon le PCT publiées, suivi par les particuliers (7,5%), le secteur universitaire (5%) et le secteur public (1,9%). La trois millionième demande internationale de brevet déposée selon le PCT a été publiée le 2 février 2017, date qui marque une étape importante dans l'histoire du traité et dans celle de l'OMPI. Le PCT a franchi le cap de la millionième demande déposée en 2004 et de la deux millionième demande déposée en 2011.

14. Parmi les événements majeurs survenus depuis les assemblées de 2016 figure le lancement des activités de l'Office turc des brevets et des marques en tant que vingt-deuxième administration chargée de la recherche internationale et de l'examen préliminaire international. L'Assemblée de l'Union du PCT examinera, au cours de la session de 2017 des assemblées, une proposition relative à la nomination de l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines en qualité de vingt-troisième administration chargée de la recherche internationale et de l'examen préliminaire international.

15. Le rôle du PCT en tant que principale source d'information sur les flux de technologie a été renforcé grâce aux modifications apportées au règlement d'exécution du PCT qui sont entrées en vigueur en juillet 2017, selon lesquelles les offices désignés et les offices élus sont tenus d'envoyer au Bureau international des informations relatives à l'ouverture de la phase nationale, à la republication et aux demandes qui ont abouti. Le Bureau international met ensuite ces informations à la disposition du public par l'intermédiaire de la base de données PATENTSCOPE. Les utilisateurs du PCT et les tiers sont dès lors en mesure de voir dans quels pays un déposant demande une protection par brevet, ainsi que la situation juridique de cette demande, y compris la délivrance du brevet dans un pays donné. Les informations relatives à la publication au niveau national d'une demande dans la phase nationale dans différentes langues permettront d'améliorer l'accès à l'information technique, et les données concernant l'ouverture de la phase nationale (notamment les informations confirmant que l'ouverture de la phase nationale *n'a pas* eu lieu dans le délai prescrit selon le PCT) permettront de déterminer les technologies qui sont tombées dans le domaine public dans un État donné, conformément à la recommandation n° 31 du Plan d'action pour le développement.

16. Le système ePCT, qui offre un environnement électronique fondé sur navigateur, a été mis en place par le Bureau international pour le dépôt, le traitement et la gestion des demandes internationales. En mars 2017, le Bureau international a lancé une nouvelle interface pour le système ePCT.

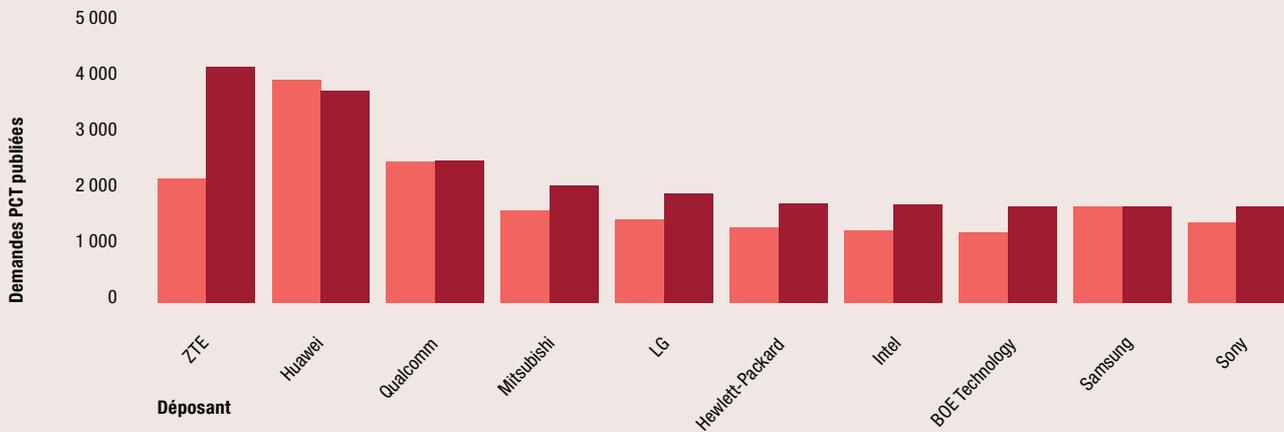
Cette nouvelle interface rend le système plus facile à utiliser et plus attrayant et homogène pour les déposants, les offices de propriété intellectuelle et le Bureau international. Parallèlement, un nouveau système de gestion des identités a été lancé, lequel offre une connexion sécurisée aux utilisateurs du système ePCT et ouvre de nouvelles perspectives en ce qui concerne les services de poste à poste tels que l'échange de documents et de données en temps réel avec les offices utilisant leur propre système informatique pour le traitement des demandes internationales.

17. Le service ePCT fondé sur navigateur est désormais accessible aux utilisateurs de 74 offices : 71 en leur qualité d'office récepteur, 22 en leur qualité d'administration chargée de la recherche internationale et de l'examen préliminaire international et 24 en leur qualité d'office désigné. Le dépôt par l'intermédiaire du système ePCT est désormais possible auprès de 52 offices récepteurs dont 39 utilisent un serveur hébergé pour eux par le Bureau international. Le dépôt via le système ePCT représente aujourd'hui plus de 65% des demandes reçues par le Bureau international agissant en tant qu'office récepteur et la grande majorité des demandes reçues par la plupart des autres offices participants, en particulier ceux qui ne proposaient pas auparavant le dépôt électronique.

18. Des efforts ont également été déployés afin d'améliorer les flux financiers dans le cadre du système du PCT. En vue de réduire les risques de manque à gagner résultant des fluctuations de change lorsque des taxes sont transférées dans différentes monnaies entre le Bureau international, l'office récepteur et l'administration chargée de la recherche internationale, le Bureau international examine la possibilité de mettre en place un "mécanisme de compensation" qui permettrait aux transactions effectuées dans une seule monnaie entre le Bureau international et un office de se compenser entre elles. Un logiciel pouvant administrer un mécanisme de compensation a été acquis par le Bureau international. Ce dernier sera ainsi en mesure de lancer une phase pilote avec un groupe limité d'offices récepteurs et d'administrations chargées de la recherche internationale ultérieurement au cours de l'année 2017. La mise en place réussie d'un mécanisme de compensation dans le cadre du système du PCT permettrait de réduire les pertes découlant des fluctuations de change pour le Bureau international et pour les offices de propriété intellectuelle des États membres, et ce mécanisme pourrait éventuellement être étendu aux transactions entre les offices des parties contractantes dans les systèmes de Madrid et de La Haye.

19. Le Bureau international a poursuivi ses efforts visant à améliorer la coordination entre offices bénéficiaires et offices donateurs en matière de formation des examinateurs chargés de l'examen des brevets quant au fond. À la suite

Dix principaux déposants selon le PCT, 2015 et 2016



de l'approbation en 2015, par le Groupe de travail du PCT, de diverses initiatives dans ce domaine, le Bureau international a lancé une enquête annuelle sur les activités de formation menées par les offices en 2016 et a établi une compilation des ressources didactiques en ligne et du matériel d'auto-apprentissage destinés aux examinateurs chargés de l'examen des brevets quant au fond ayant été mis à disposition par les offices. Sur la base des données fournies par les offices de propriété intellectuelle, le Bureau international a entrepris d'élaborer un cadre de compétences et un système de gestion de la formation en vue de mieux recenser les besoins en matière de formation des examinateurs dans les offices bénéficiaires et de permettre aux offices donateurs d'y répondre de manière plus ciblée.

20. Compte tenu de la hausse des demandes provenant d'Asie, le volume de traduction des demandes selon le PCT assurée par l'Organisation a plus que doublé entre 2010 et 2016, passant de 62 millions de mots à 132 millions de mots. En 2016, 82 millions des mots traduits relevaient des langues asiatiques. Afin de gérer cette situation, un réseau de prestataires de services de traduction s'étendant sur les cinq continents n'a cessé d'être élargi et combiné aux compétences internes. Les compétences ainsi obtenues ont permis à l'Organisation de se doter de ressources telles que la base de données terminologique WIPO Pearl, mise au service des utilisateurs, ainsi que le système de traduction fondé sur l'intelligence artificielle, WIPO Translate, présenté plus en détail ci-après. L'Organisation est désormais bien équipée pour faire face à une hausse des demandes de traduction dans l'avenir.



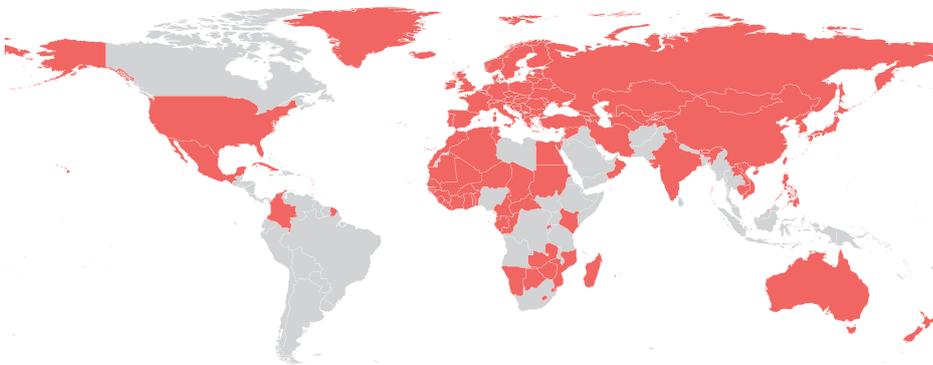
21. En 2016, le Bureau international a continué d'améliorer la productivité et la qualité de l'examen des conditions de forme des demandes internationales selon le PCT, et d'absorber l'augmentation significative du volume de travail en s'appuyant sur un effectif réduit, tout en maintenant une qualité de service élevée. Malgré l'augmentation du volume de travail, le nombre de personnes employées au sein de la Division des opérations du PCT (équivalent temps plein) a été réduit, passant de 296 en 2015 à 284 en 2016. La productivité dans le domaine de l'examen des conditions de forme a augmenté de 5,4% par rapport à 2015. L'indicateur de qualité agrégé est passé de 92,7% en 2015 à 95,1% en 2016.

22. À la suite de la présentation, à la mi-juin 2016, de la conception générale de la plateforme résiliente et sécurisée pour le PCT (qui vise à sécuriser davantage l'environnement PCT), une description détaillée a été présentée à la mi-2017. Cette conception technique et organisationnelle expose en détail l'infrastructure et les activités dédiées au PCT au regard d'un renforcement des mesures de sécurité et d'une séparation du réseau interne de l'OMPI. Cette nouvelle architecture permettra d'améliorer la sécurité, les contrôles, la résilience et les capacités de reprise des opérations dans le secteur du PCT. Au cours du prochain exercice biennal, la première étape de la nouvelle infrastructure sera mise en œuvre et la transition entre l'architecture actuelle et la nouvelle architecture sera assurée, d'autres améliorations éventuelles étant prévues au cours de l'exercice biennal suivant.

Système de Madrid

23. L'année 2016 a été une année importante puisqu'elle a marqué le 125^e anniversaire du système de Madrid. Depuis les dernières assemblées, deux pays sont devenus des parties contractantes du système de Madrid, à savoir le Brunéi Darussalam et la Thaïlande (l'Indonésie, qui devrait déposer prochainement son instrument d'adhésion, portera à 100 le nombre de membres du système). Avec l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), le système couvre désormais 115 pays. Poursuivre l'expansion géographique du système reste un objectif stratégique important, car celle-ci profite à l'OMPI et aux utilisateurs du système de Madrid tout en contribuant à la cohésion du système mondial des marques.

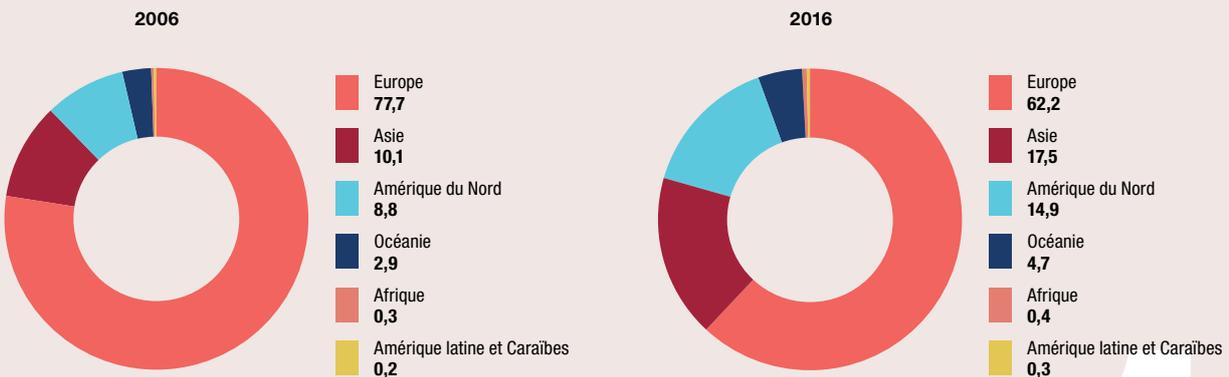
Membres du système de Madrid en 2016



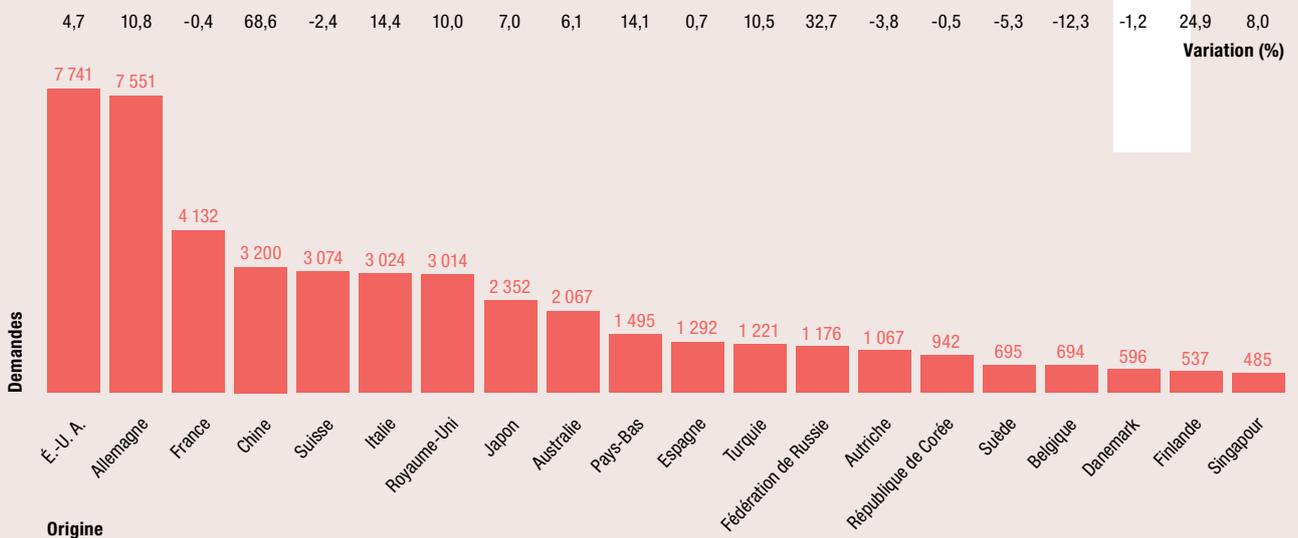
Tendances des demandes internationales dans le cadre du système de Madrid, 2016



Demands internationales selon le système de Madrid par région, 2006 et 2016



Demands internationales selon le système de Madrid pour les 20 principales origines, 2016



24. Le nombre de demandes internationales a connu une forte augmentation (7,2%), atteignant 52 550, ce qui représente le nombre le plus élevé de demandes internationales déposées en une seule année. Plus de 650 000 enregistrements internationaux de marques sont actuellement en vigueur. La croissance en 2017 devrait être beaucoup plus modeste.

25. Parmi les pays d'origine, les États-Unis d'Amérique sont restés la principale source des dépôts en 2016 (7741 demandes internationales), suivis de près par l'Allemagne (7551), la France (4132), la Chine (3200) et la Suisse (3074). Parmi les principaux pays d'origine, la Chine a connu la croissance la plus rapide (+68,6%) en 2016, suivie de la Fédération de Russie (+32,7%), de l'Italie (+14,4%) et des Pays-Bas (+14,1%). Parallèlement à l'augmentation du nombre de membres du système et à la diversification observée, la composition de la base d'utilisateurs est en train d'évoluer, changement qui se traduit par une augmentation significative de la part dans le nombre total de demandes de l'Asie, de l'Australie et des États-Unis d'Amérique.

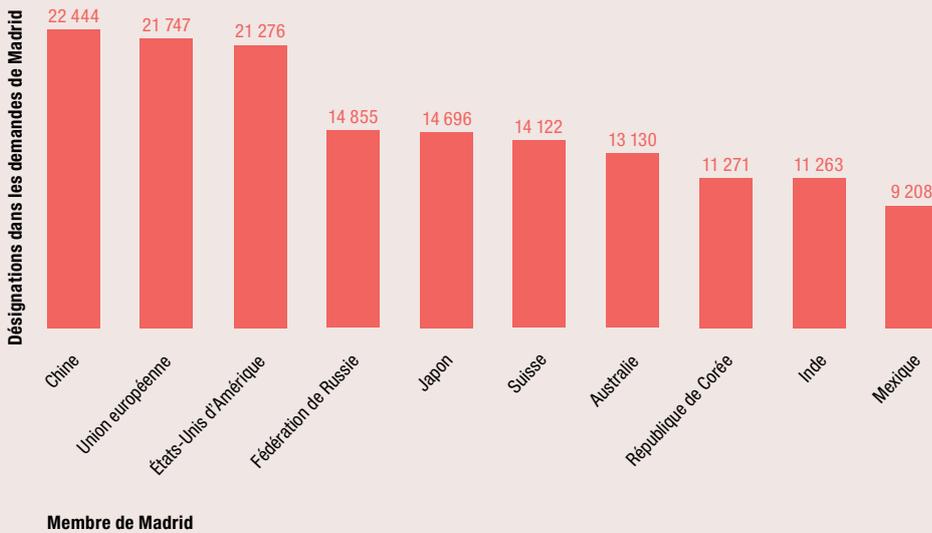
26. Le nombre de désignations d'un pays dans les demandes internationales déposées selon le système de Madrid est un indicateur de l'intérêt réel ou potentiel des investisseurs et des négociants étrangers pour le marché du pays désigné. La Chine (avec 22 444 désignations), l'Union européenne (21 747) et les États-Unis d'Amérique (21 276) ont été les trois membres les plus désignés dans les demandes internationales selon le système de Madrid. Des pays à revenu intermédiaire, comme la Fédération de Russie (14 855), l'Inde (11 263), le Mexique (9208) et la Turquie (8797) ont également reçu un grand nombre de désignations en 2016. La Chine est le pays le plus fréquemment désigné depuis 2006.

27. Les demandes internationales déposées en 2016 concernaient principalement des produits. Ceux-ci représentaient 67,3% des classes, contre 32,6% pour les classes de services. La classe de l'informatique et de l'électronique a été la classe la plus souvent indiquée dans les demandes internationales, avec 9,4% du total, suivie des services aux entreprises (7,6%) et des services technologiques (6%). Parmi les 10 classes principales, les services technologiques (+11,3%) et l'informatique et l'électronique (+10,6%) ont connu la croissance la plus rapide.

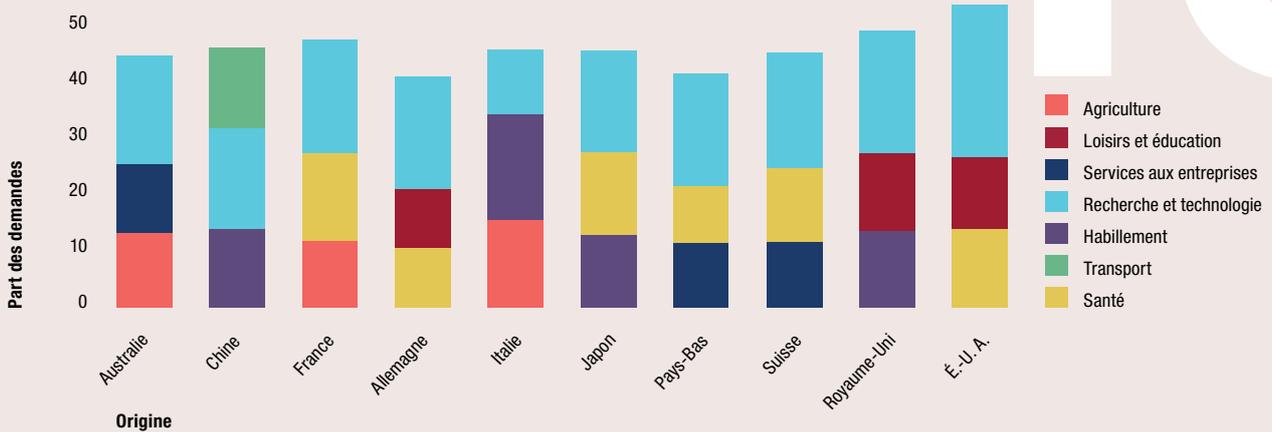
28. Les travaux de modernisation du cadre juridique du système de Madrid se sont poursuivis au sein du Groupe de travail sur le développement juridique du système de Madrid. À noter en particulier qu'une proposition visant à suspendre l'application des articles 14.1) et 2a) de l'Arrangement de Madrid a été adoptée par l'Assemblée de l'Union de Madrid à sa cinquantième session tenue en octobre, empêchant ainsi toute adhésion au seul Arrangement de Madrid, sans le Protocole de Madrid, et transformant de ce fait le système de Madrid en un système à un seul traité.

29. Une des priorités pour les années à venir concerne la mise en place d'un environnement électronique exhaustif pour le traitement des demandes internationales et la gestion des procédures correspondantes et pour faciliter les échanges avec les offices et les utilisateurs. Certains éléments de cet environnement existent déjà et il va falloir maintenant les relier les uns aux autres de manière à augmenter la productivité et à améliorer la qualité des services fournis par le Bureau international. Compte tenu de l'augmentation constante du nombre de demandes, il s'agit là d'une priorité absolue. Les travaux de conception devraient être terminés au début de 2018. Ils seront suivis d'une phase de développement en 2018-2019, pour une mise en service en 2019-2020.

Désignations dans les demandes internationales pour les 10 principaux membres du système de Madrid désignés, 2016



Demands internationales selon le système de Madrid pour les trois principaux secteurs des 10 origines principales, 2016



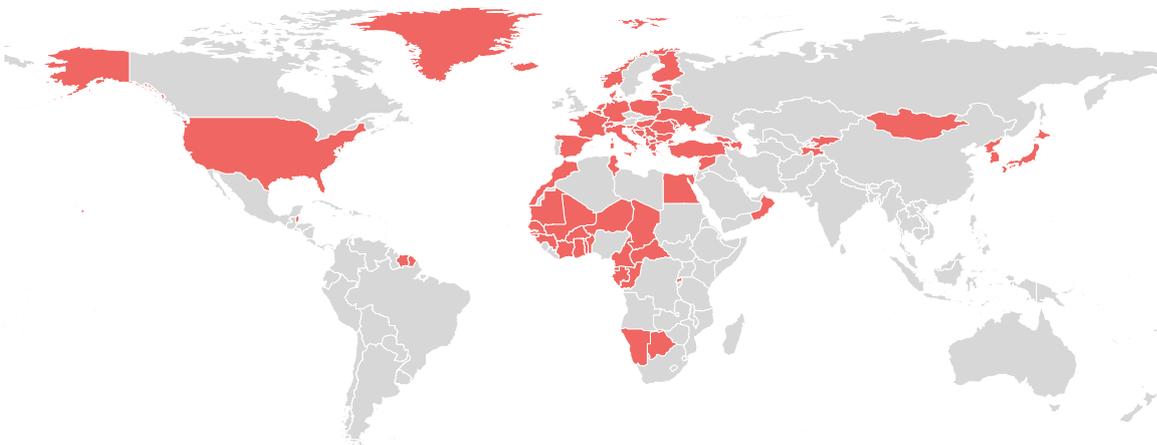
13

30. Parmi les améliorations apportées en 2016 dans le cadre de l'environnement électronique actuel du système de Madrid, on peut citer une version actualisée du Gestionnaire des produits et services de Madrid, qui est alignée sur la onzième édition de la classification de Nice, la finalisation de la base de données sur le profil des membres, ainsi que des améliorations notables en ce qui concerne le service Madrid Monitor, l'application intégrée qui remplacera les services ROMARIN, Madrid e-Alert et Madrid Real-Time Status dans le courant de cette année et servira d'outil unique pour suivre l'état d'avancement des demandes internationales ou la situation des enregistrements internationaux.

Systeme de La Haye

31. Le système de La Haye poursuit son expansion et sa transformation en l'un des principaux piliers de l'architecture internationale de la propriété intellectuelle. Depuis les assemblées de 2016, le Cambodge a adhéré à l'Acte de Genève (1999), qui est l'émanation la plus récente du système de La Haye, portant le nombre de parties contractantes de cet Acte à 52. Plusieurs autres pays sont en train de prendre des mesures concrètes pour adhérer au système de La Haye, notamment le Canada, la Chine, la Fédération de Russie, Israël, Madagascar, le Mexique, le Royaume-Uni et le Viet Nam.

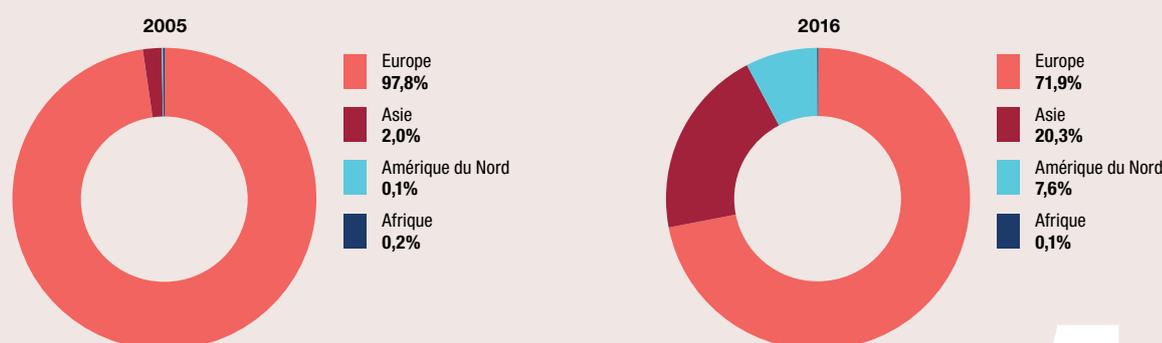
Membres du système de La Haye, 2016



Principaux chiffres du système de La Haye, 2016

Description	Demandes/enregistrements		Dessins et modèles contenus dans les demandes/enregistrements	
	Nombre	Variation 2015-16	Nombre	Variation 2015-16
Demandes internationales	5 562	+35,3%	18 716	+13,9%
Enregistrements internationaux	5 233	+46,1%	17 601	+21,5%
Désignations dans les demandes internationales	21 280	+13,7%	75 252	+1,4%
Désignations dans les enregistrements internationaux	19 509	+15,3%	68 985	+4,1%
Renouvellement d'enregistrements internationaux	3 150	-1,4%	13 249	-0,9%
Enregistrements internationaux en vigueur	32 187	+9,7%	131 953	+7,3%

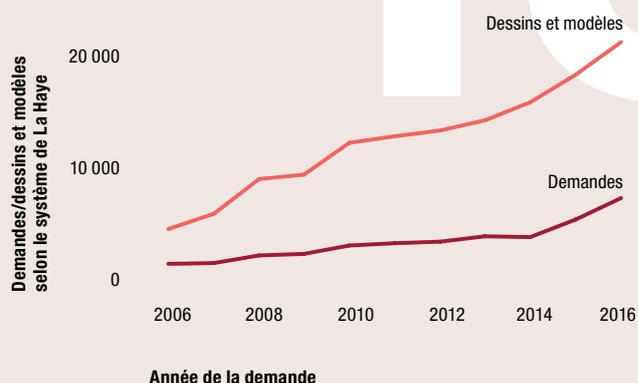
Dessins et modèles contenus dans les demandes internationales selon le système de La Haye par région, 2005 et 2016



Tendance des refus d'enregistrements internationaux, 2005-2016

Année	Nombre de refus
2005	98
2006	39
2007	36
2008	40
2009	191
2010	139
2011	231
2012	82
2013	119
2014	152
2015	203
2016	2 021

Tendances des demandes internationales selon le système de La Haye et des dessins et modèles contenus dans les demandes internationales



32. L'adhésion récente de trois grands pays, à savoir les États-Unis d'Amérique (en 2015), le Japon (en 2015) et la République de Corée (en 2014), a commencé à produire pleinement ses effets en 2016. Le nombre de demandes internationales a augmenté de 36% par rapport à 2015, ce qui représente un nombre record de demandes internationales (5562). La croissance ne devrait pas être aussi forte en 2017, car la demande depuis le début de l'exercice semble s'établir à peu près au même niveau que celui de 2016. En ce qui concerne le système du PCT et le système de Madrid, la composition de la demande est en train d'évoluer parallèlement à l'augmentation du nombre de membres du système de La Haye et aux changements observés en ce qui concerne les performances économiques. En 2016, les principaux pays déposants, compte tenu du nombre de dessins et modèles contenus dans les demandes internationales, étaient, dans cet ordre, l'Allemagne, la Suisse, la République de Corée, les États-Unis d'Amérique, les Pays-Bas, la France, l'Italie, le Japon, la Turquie et la Suède.

33. Les nouveaux membres du système de La Haye procèdent à l'examen quant au fond des demandes d'enregistrement de dessins et modèles. Il en résulte une augmentation de la complexité de l'administration du système de La Haye. Par exemple, le nombre de notifications de refus traitées par le Bureau international en 2016 a été multiplié par 10 par rapport à 2015, passant de 203 à 2021.

34. Le nouvel environnement électronique du système de La Haye, une des grandes priorités dans le cadre du système de La Haye, est à un stade avancé de développement. Il devrait être mis en place au cours du second semestre de 2018. Ce nouvel environnement sera plus convivial pour les offices et les utilisateurs et permettra à la fois de réaliser des gains de productivité et d'améliorer la qualité des services fournis par le Bureau international.

35. Le système de La Haye s'étant étoffé et ayant été révisé au cours de ses 90 années d'existence, il reste à en faire un système unifié et à supprimer les complexités découlant de l'application concomitante de plusieurs actes de l'Arrangement de La Haye. Des progrès importants ont été réalisés à cette fin depuis les dernières assemblées. La décision prise par l'Union de La Haye de mettre fin à l'Acte de Londres (1934) désormais obsolète est entrée en vigueur en octobre 2016, à la suite de la réception par le Bureau international des deux derniers consentements requis, à savoir ceux de l'Égypte et du Suriname. Il ne reste que trois pays qui sont parties à l'Acte de La Haye (1960) seulement, à savoir le Belize, le Maroc et le Suriname. Dans l'idéal, il s'agit de faire en sorte que tous les membres de l'Union de La Haye soient parties à l'Acte de Genève (1999).

Système de Lisbonne

36. Il y a toujours 28 parties contractantes à l'Arrangement de Lisbonne concernant la protection des appellations d'origine et leur enregistrement international. L'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne sur les appellations d'origine et les indications géographiques entrera en vigueur dès que cinq parties contractantes l'auront ratifié ou y auront adhéré. Le Groupe de travail chargé d'élaborer un règlement d'exécution commun à l'Arrangement de Lisbonne et à l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne a achevé ses travaux en avril 2017 et est convenu de recommander à l'Assemblée de l'Union de Lisbonne d'adopter le projet de règlement d'exécution commun. Conformément à la décision prise lors des assemblées de 2016, les membres de l'Union de Lisbonne ont versé les subventions en vue de combler le déficit biennal prévu de l'Union de Lisbonne et ont poursuivi les discussions sur la viabilité financière de l'Union de Lisbonne.

Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI

37. Le Centre d'arbitrage et de médiation propose des procédures rapides et économiques de règlement des litiges de propriété intellectuelle qui permettent d'éviter le recours aux tribunaux. Il administre les litiges et fournit des services d'expert en matière de mécanismes extrajudiciaires de règlement des litiges, y compris des litiges relatifs aux noms de domaine de l'Internet.

Noms de domaine

38. Alors que les propriétaires de marques sont confrontés au risque d'un accroissement de l'utilisation abusive de leurs marques dans les domaines, traditionnels ou nouveaux, du cyberspace, ils continuent de se fier aux procédures de règlement des litiges en matière de cybersquattage administrées par l'OMPI. En luttant contre les pratiques d'enregistrement de noms de domaine opportunistes, les services de l'OMPI permettent de faire cesser les atteintes aux marques dans le système des noms de domaine et d'éviter ainsi que le consommateur soit induit en erreur.

39. Depuis que le Centre a administré le premier litige en vertu des Principes directeurs concernant le règlement uniforme des litiges relatifs aux noms de domaine (principes UDRP) établis par l'OMPI, en 1999, plus de 38 000 plaintes au total ont été soumises à l'OMPI concernant plus de 70 000 noms de domaine.

A large, white, stylized number '17' is positioned on the right side of the page, partially overlapping the text area. The number is composed of thick, rounded strokes, with the '1' and '7' being very prominent.

40. En 2016, le nombre total de litiges pour cybersquattage soumis à l'OMPI a augmenté de 10% par rapport à 2015, avec un nombre record de 3036 plaintes déposées par des propriétaires de marques invoquant une atteinte à leurs droits. Au mois d'août 2017, l'OMPI avait reçu 1977 plaintes de ce type.

41. En 2016, les parties aux litiges administrés par l'OMPI en vertu des principes UDRP venaient de 109 pays, ce qui souligne la nature planétaire de la procédure administrée par l'OMPI. Les trois principaux secteurs d'activité des plaignants étaient la banque et la finance (12%), la mode (9%) et l'industrie lourde et la construction de machines (9%). Les litiges ont été tranchés par 305 experts nommés par l'OMPI, issus de 47 pays, et les procédures ont été administrées dans 15 langues différentes.

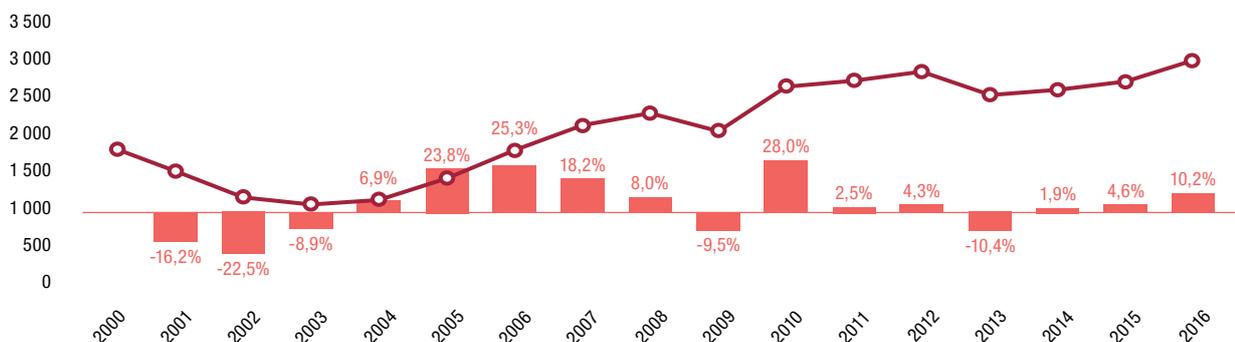
42. Les domaines de premier niveau qui sont des codes de pays (ccTLD) ont représenté 14% des plaintes déposées auprès de l'OMPI en 2016. Avec l'ajout en 2017 des domaines .EU et .SE (Suède), 76 services d'enregistrement de ccTLD utilisent désormais ce service de l'OMPI.

43. En 2017, l'OMPI a lancé une nouvelle édition de la *Synthèse de la jurisprudence de l'OMPI*. Couvrant plus d'une centaine de domaines, cet outil essentiel pour le règlement uniforme des litiges relatifs aux noms de domaine présente de nombreuses nouveautés concernant le système des noms de domaine (DNS) et la jurisprudence de l'OMPI relative aux principes UDRP.

44. Les enregistrements dans les domaines génériques de premier niveau (gTLD) nouvellement créés font maintenant partie des litiges courants administrés conformément aux principes UDRP. Avec plus de 1200 nouveaux gTLD opérationnels sur les 1400 prévus, les litiges correspondants ont représenté quelque 16% des dossiers instruits par l'OMPI en 2016.

45. L'OMPI suit de près un processus lancé par l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) afin de réviser les principes UDRP et d'autres mécanismes de protection des droits.

Litiges relatifs à des noms de domaine soumis à l'OMPI, 2000–2016



Litiges de propriété intellectuelle

46. Les procédures prévues par les règlements d'arbitrage, de médiation et de procédure d'expertise de l'OMPI visent à faciliter l'usage de la propriété intellectuelle en permettant d'éviter les perturbations excessives qu'entraîneraient des procédures judiciaires longues et coûteuses.

47. L'année 2016 a été marquée par une forte augmentation du nombre de procédures d'arbitrage et de médiation administrées par le Centre, avec des plaintes déposées dans les domaines des brevets, des marques, du droit d'auteur (y compris des sociétés de perception), des TIC, de la recherche-développement (R-D), des sciences de la vie, des films et des médias (y compris des litiges concernant le format de télévision) et des accords de franchise. À ce jour, le Centre a administré plus de 500 litiges en vertu des règlements de médiation, d'arbitrage et de procédure d'expertise depuis la première plainte en 1999, pour des montants allant de 20 000 à 1 milliard de dollars É.-U.

48. Le Centre travaille en collaboration avec les offices de propriété intellectuelle et les bureaux du droit d'auteur intéressés afin de faire mieux connaître les mécanismes extrajudiciaires de règlement des litiges de propriété intellectuelle dans les différents ressorts juridiques et met à disposition des ressources qui peuvent aider les parties à régler les litiges relatifs aux atteintes à leurs droits en instance devant ces offices. Depuis les assemblées de 2016, le Centre a administré la procédure de médiation des litiges en matière de marques soumis à l'Office de la propriété intellectuelle de Singapour, est intervenu dans un litige portant sur une marque soumis par l'intermédiaire de l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines, a lancé une initiative avec IP Australia relative aux modes extrajudiciaires de règlement des litiges et a établi une collaboration avec les autorités chargées des questions de propriété intellectuelle à El Salvador, en Israël et au Paraguay. Le Centre a également travaillé avec des parties prenantes du secteur public en Allemagne et avec l'Office espagnol des brevets et des marques dans le cadre de l'élaboration et de la mise à disposition de contrats types de R-D reprenant les clauses relatives aux modes extrajudiciaires de règlement des litiges élaborées par l'OMPI.

49. Dans une enquête organisée en 2016 par l'Université Queen Mary de Londres, les parties ayant une expérience dans le domaine des litiges relatifs à la propriété intellectuelle ont classé le Centre à la deuxième place du classement des institutions les plus utilisées. Lorsque les personnes interrogées devaient indiquer leur préférence pour une institution, le Centre arrivait à la première place.

Cadre juridique international



34 adhésions aux traités administrés par l'OMPI

191 États membres

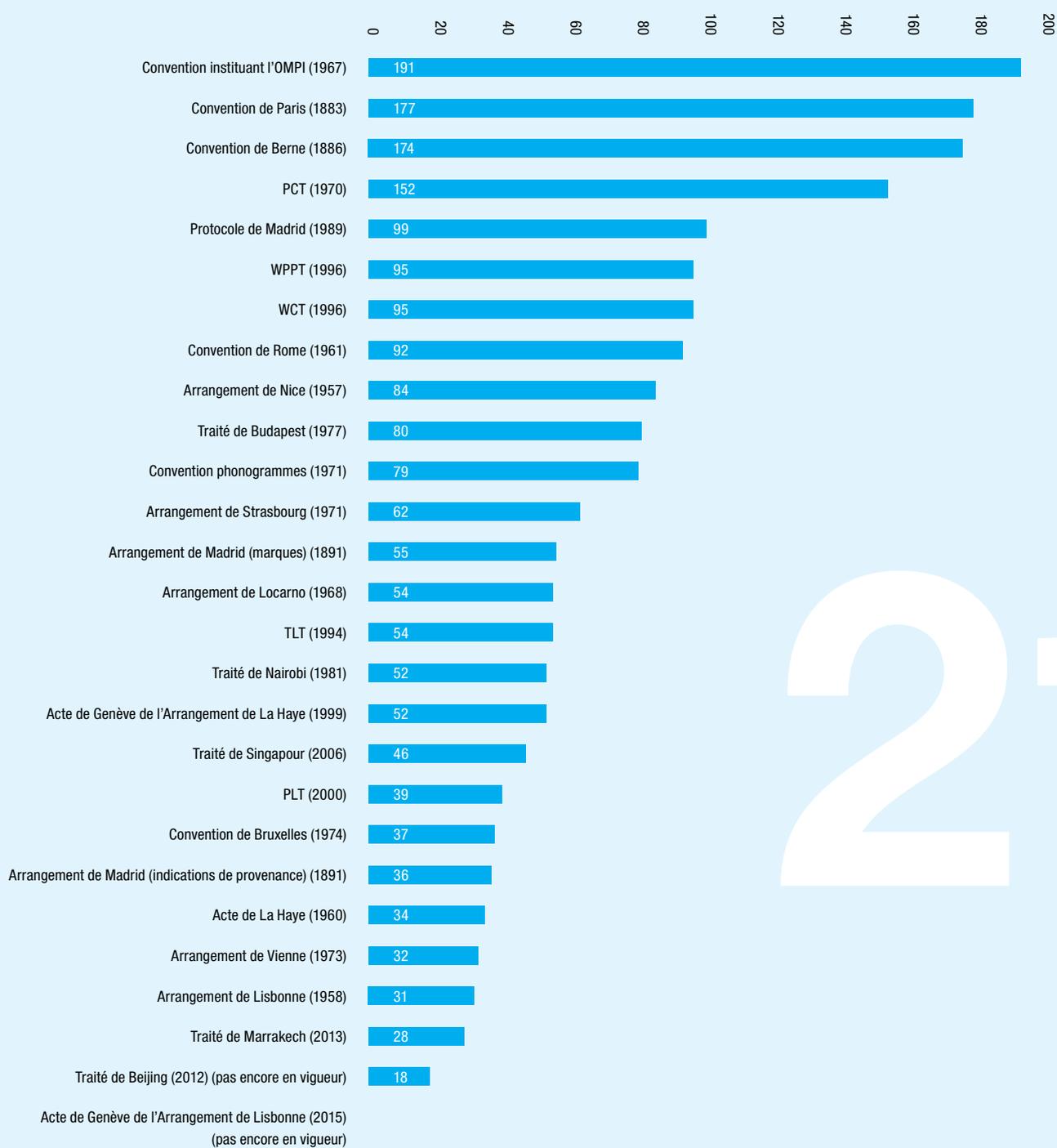
50. L'année écoulée a été marquée par un grand nombre d'adhésions aux traités administrés par l'OMPI, avec 34 adhésions reçues depuis août 2016. Pour la troisième année consécutive, ces adhésions concernaient principalement des pays en développement. Tout récemment, en septembre 2017, l'OMPI a eu le plaisir d'accueillir les Îles Marshall et le Timor-Leste, qui sont devenus respectivement les 190^e et 191^e États membres.

51. Après l'étape majeure franchie le 30 septembre 2016, avec l'entrée en vigueur du Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées, il y a eu plus d'adhésions à ce traité que pour tout autre traité administré par l'OMPI. Un tiers des instruments d'adhésion ou de ratification déposés au cours de l'année écoulée (11 sur 34) concernait le Traité de Marrakech. Cette tendance s'est étendue aux traités sur le droit d'auteur en général, qui ont enregistré le plus grand nombre d'adhésions (22 sur 34). L'Organisation attend avec intérêt l'entrée en vigueur prochainement du Traité de Beijing sur les interprétations et exécutions audiovisuelles, pour lequel 18 des 30 instruments de ratification ou d'adhésion ont déjà été déposés.

52. Outre ces traités récemment conclus, l'année écoulée a également été marquée par une volonté de mener à terme le processus de réforme statutaire engagé par les États membres il y a près de 20 ans. En 1999 puis en 2003, ces efforts ont abouti à l'adoption de modifications de la Convention instituant l'OMPI et d'autres traités administrés par l'OMPI. La modification de 1999 de la Convention instituant l'OMPI limiterait à deux le nombre de mandats de six ans pouvant être effectués par le Directeur général. Les modifications apportées en 2003 à la Convention instituant l'OMPI et à d'autres traités administrés par l'OMPI visaient à : dissoudre la Conférence de l'OMPI; officialiser le système de contribution unique et les modifications apportées aux classes de contribution qui étaient appliqués dans la pratique depuis 1994; et établir des sessions ordinaires annuelles (plutôt que bisannuelles) de l'Assemblée générale de l'OMPI et des autres assemblées des unions administrées par l'OMPI. Bien que ces modifications aient été adoptées par consensus, les États membres n'ont pas mené à son terme le processus de ratification et aucune des modifications n'est entrée en vigueur. En présentant les notifications écrites requises qui permettraient l'entrée en vigueur de ces modifications, les États membres de l'OMPI mèneraient à son terme un processus de rationalisation de la structure de gouvernance de l'Organisation entamé il y a des années et permettraient ainsi aux textes des traités de refléter fidèlement la pleine mise en œuvre des mesures adoptées il y a plus d'une décennie.

53. Conformément aux dispositions pertinentes du traité, ces modifications entreront en vigueur un mois après la réception des notifications d'acceptation des trois quarts des États membres de l'OMPI au moment où les organes compétents auront adopté ces modifications. Jusqu'à présent, seulement 52 des 129 États membres de l'OMPI requis ont communiqué leur acceptation de la modification de 1999 et seulement 15 des 135 requis pour les modifications de 2003.

Adhésions aux traités administrés par l'OMPI 1970 – juillet 2017



21

54. En adoptant ces modifications, les États membres ont clairement exprimé leur volonté d'actualiser et de rationaliser ces éléments spécifiques de la structure statutaire de l'Organisation. Comme en témoigne la demande adressée par le Comité du programme et budget au Secrétariat, tendant à ce que ce dernier présente un exposé sur la réforme statutaire au cours de la session de juillet 2017 du comité, les États membres ont réitéré leur intention d'actualiser et de rationaliser ces éléments. Il est satisfaisant de constater que plusieurs États membres ont indiqué qu'ils étaient en train de procéder à la redynamisation de leurs processus nationaux de ratification afin de pouvoir déposer les notifications de ratification en temps voulu. Nous attendons avec intérêt l'entrée en vigueur de ces modifications et l'aboutissement d'une réforme statutaire importante de la part des États membres.

55. Les travaux se sont poursuivis au sein des différents comités, permanents ou non, en ce qui concerne les questions relatives au droit et à la pratique en matière de propriété intellectuelle actuellement examinées par les États membres. On trouvera dans les paragraphes ci-après un bref résumé sur l'état d'avancement des discussions concernant ces questions.

56. Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes (SCCR). Les progrès réalisés au sein du SCCR ont été réguliers. La question de la radiodiffusion reste au centre des travaux du comité et une compréhension commune des enjeux est en train de se dégager. Le comité devra prochainement décider s'il est en mesure de recommander aux assemblées de 2018 de convoquer une conférence diplomatique pour la conclusion d'un traité. L'autre question prioritaire concernait les exceptions et limitations, thème pour lequel une quantité considérable de matériel de recherche et d'information a été établie pour étayer les discussions du comité. À la prochaine session du SCCR en novembre 2017, de nouvelles études ou des études révisées seront présentées sur le thème des exceptions et limitations en faveur des bibliothèques et des services d'archives, des musées, des établissements d'enseignement et de recherche et des personnes ayant d'autres handicaps.

57. Deux questions relativement nouvelles ont été abordées par le SCCR. La première concerne le droit de suite. Une étude sur les incidences économiques du droit de suite sera présentée à la session du SCCR qui se tiendra en novembre 2017. La seconde concerne l'incidence des progrès dans le domaine du numérique sur l'évolution du cadre juridique national. Une étude exploratoire sur ce vaste sujet sera également présentée à la prochaine session du SCCR.

58. Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC). Conformément à son mandat et à son programme de travail pour l'exercice biennal 2016-2017, l'IGC s'est réuni trois fois depuis les assemblées de 2016. Des progrès réguliers ont été réalisés en ce qui concerne les textes des instruments juridiques internationaux sur la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles.

59. Au cours de sa dernière session en juin 2017, le comité a dressé le bilan des progrès accomplis au cours de l'exercice biennal 2016-2017. Il est convenu que des progrès avaient été réalisés, mais qu'il convenait de poursuivre les travaux. Tout en affirmant l'importance du comité, il a recommandé que l'Assemblée générale, à sa session de 2017, décide que le comité poursuive ses travaux au cours de l'exercice biennal 2018-2019 et qu'elle arrête un mandat et un programme de travail. La recommandation positive du comité était "sans préjudice des éléments du mandat à approuver par l'Assemblée générale".

60. Depuis les assemblées de 2016, deux séminaires ont également été organisés afin de renforcer les connaissances et le consensus aux niveaux régional et interrégional sur les questions en rapport avec la propriété intellectuelle relative aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles en mettant l'accent sur les questions non résolues.

61. Comité permanent du droit des brevets (SCP). Le SCP s'est réuni deux fois depuis les dernières assemblées de l'OMPI. Au cours de ces deux sessions, le comité a poursuivi l'examen des cinq questions ci-après : i) exceptions et limitations relatives aux droits de brevet; ii) qualité des brevets, y compris les systèmes d'opposition; iii) brevets et santé; iv) confidentialité des communications entre clients et conseils en brevets; et v) transfert de technologie. En ce qui concerne ses activités futures, le comité va poursuivre ses travaux sur la base de la décision prise à sa dernière session. Les délégués s'accordent sur l'importance du SCP en tant qu'unique instance de délibération au sein de laquelle peuvent être examinées les questions concernant le droit matériel des brevets.

62. Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT). Les travaux concernant le principal point inscrit à l'ordre du jour des sessions du SCT depuis plusieurs années, à savoir le texte d'un éventuel traité sur le droit des dessins et modèles (DLT), n'ont pas avancé depuis les assemblées de 2016. La question de la convocation d'une conférence diplomatique pour la conclusion de ce traité a été examinée au cours des assemblées de 2016, mais, faute de temps, il n'avait pas été possible d'aplanir les différences qui subsistaient entre les États membres en ce qui concerne deux questions en suspens. Les États membres avaient décidé de poursuivre l'examen de la question de la convocation d'une conférence diplomatique durant les assemblées de 2017. Compte tenu de cette décision, le SCT n'a pas examiné activement la question du DLT au cours des sessions qu'il a tenues depuis les assemblées de 2016, bien que celle-ci demeure inscrite à son programme de travail. Il est à espérer que, durant les assemblées de cette année, les États membres parviendront à trouver un terrain d'entente suffisant pour convoquer une conférence diplomatique sur cette question fondamentale. Parmi les autres questions examinées activement par le SCT figure la protection des noms de pays et des indications géographiques.



Développement



55 000
participants
formés par
l'Académie
de l'OMPI

63. Conformément à la recommandation n° 12 du Plan d'action de l'OMPI pour le développement, tous les secteurs de l'Organisation prennent en considération les aspects liés au développement dans le cadre de la mise en œuvre de leur programme. Les activités de coopération pour le développement concernent tous les domaines d'activité du Secrétariat, notamment :

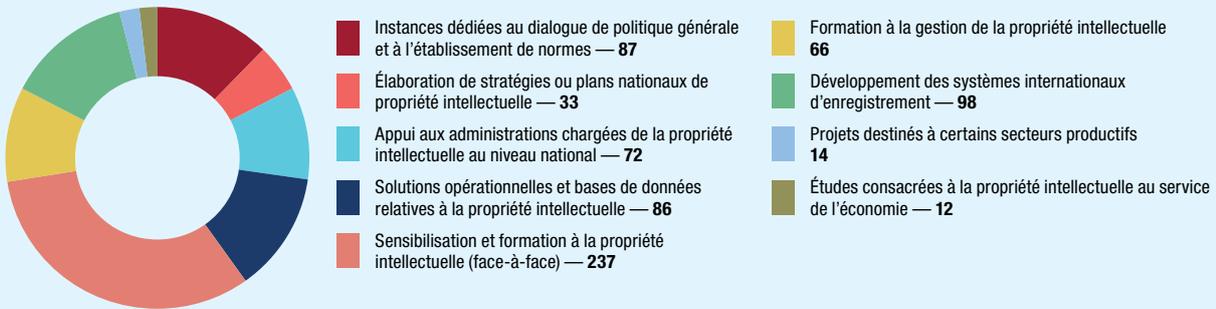
- les systèmes mondiaux de propriété intellectuelle, dans le cadre desquels des programmes spécifiques visent à répondre aux besoins des pays en développement, des pays moins avancés et des pays en transition au regard de l'utilisation de ces systèmes;
- les secteurs chargés des brevets, des marques, des dessins et modèles, des indications géographiques, du droit d'auteur, de la promotion du respect de la propriété intellectuelle et des PME, dans le cadre desquels des conseils d'ordre législatif et de politique générale sont fournis aux pays qui en font la demande;
- les programmes d'envergure dans le Secteur de l'infrastructure mondiale, qui sont exposés en détail ci-après;
- les études et analyses économiques établies par la Division de l'économie et des statistiques; et
- les partenariats public-privé.

Par ailleurs, tant le Secteur du développement, dont relèvent les bureaux régionaux, la Division pour les pays les moins avancés et l'Académie de l'OMPI, que la Division du développement en matière de droit d'auteur, et le secteur dédié aux pays en transition au sein du Département des pays en transition et des pays développés, axent leurs efforts sur l'assistance technique et le renforcement des capacités.

Assistance technique

64. En 2016, l'OMPI a organisé 705 manifestations dans le cadre de la coopération technique en faveur des pays en développement et des pays les moins avancés, qui ont concerné plus de 135 pays et 16 organisations intergouvernementales régionales. Le plus grand nombre d'initiatives ont été lancées dans les domaines de la sensibilisation et de la formation à l'administration de la propriété intellectuelle (43%), du dialogue de politique générale (12%) et des solutions opérationnelles et bases de données destinées aux administrations chargées de la propriété intellectuelle au niveau national (12%). S'agissant de la coopération Sud-Sud, un inventaire des activités mises en œuvre au cours de la période 2014-2016 présenté au Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) en mai 2017 a recensé 149 activités.

Activités d'assistance technique



Stratégies et plans nationaux de propriété intellectuelle

65. L'Organisation a continué d'apporter son appui et son assistance aux pays en transition, aux pays en développement et aux pays les moins avancés (PMA) pour la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales de propriété intellectuelle qui soient à la fois adaptées à leurs plans de développement généraux et capables de stimuler l'innovation et la créativité. L'application d'une méthodologie à la fois normalisée et souple et d'une panoplie d'outils aux fins de la formulation de plans et stratégies de propriété intellectuelle à l'échelle nationale, élaborés dans le cadre du projet du Plan d'action pour le développement relatif au renforcement des capacités des institutions et des utilisateurs aux niveaux national, sous-régional et régional en 2012, a continué à orienter le processus. Dès lors, 14 pays supplémentaires (un en Afrique, un dans la région arabe, trois dans la région Asie et Pacifique, cinq dans la région Amérique latine et Caraïbes et quatre dans des pays en transition) ont engagé un processus de formulation de stratégies ou plans nationaux de propriété intellectuelle. À la fin de 2016, des stratégies ou plans nationaux de propriété intellectuelle étaient en cours de mise en œuvre dans 52 pays (26 en Afrique, deux dans la région arabe, neuf dans la région Asie et Pacifique, neuf dans des pays en transition et six dans la région Amérique latine et Caraïbes), 20 d'entre eux étant des PMA. En outre, en mai 2017, en collaboration avec l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO), l'Organisation a lancé un projet relatif à l'élaboration de lignes directrices pour l'utilisation efficace de la propriété intellectuelle par les universités et les instituts de recherche-développement en Afrique.

25

Pays les moins avancés

66. L'OMPI a poursuivi la mise en œuvre de la deuxième phase du projet du Plan d'action pour le développement relatif au renforcement des capacités d'utilisation de l'information technique et scientifique axée sur les technologies appropriées pour répondre à certains enjeux de développement dans trois pays, à savoir l'Éthiopie, le Rwanda et la République-Unie de Tanzanie. Jusqu'ici, deux domaines dans lesquels des besoins existent ont été recensés dans chaque pays :

en Éthiopie, une technologie solaire de séchage du café et une technologie relative à l'élevage du poisson; au Rwanda, une technologie solaire de distillation de l'eau et une technologie relative à l'élevage du poisson; et en République-Unie de Tanzanie, une technologie d'extraction de carraghénane à partir d'algues et une technologie relative à l'élevage du poisson. La phase suivante consistera à déterminer des solutions technologiques appropriées pour les six domaines de développement recensés. À cette fin, des consultations ont été lancées pour l'élaboration d'un rapport panoramique sur les technologies qui prendra en considération une analyse des résultats des recherches en matière de brevets, mettra l'accent sur les technologies pertinentes et définira les moyens de mettre en œuvre les technologies retenues.

67. Le premier programme de formation axé sur le renforcement des capacités à l'intention des PMA a été mis en œuvre dans le cadre de la coopération avec l'Office des brevets et de l'enregistrement de la Suède et l'Agence suédoise de développement international (ASDI). Vingt-deux hauts fonctionnaires issus de 14 PMA ont bénéficié de ce programme. Il est principalement axé sur l'utilisation de la propriété industrielle au service du renforcement des capacités technologiques, y compris dans des domaines tels que le transfert de technologie et l'utilisation de la technologie appropriée au service du développement. Le programme comprend la formulation d'un projet concret qui devrait contribuer au renforcement des capacités nationales en matière d'innovation. Le suivi de la mise en œuvre du projet, qui devrait débiter dans un délai de six mois après son élaboration, sera assuré par l'OMPI et l'ASDI.



Jeunes diplômés d'un nouveau cours de l'Académie de l'OMPI.

Photo: reproduction autorisée par la LUISS Business School

Plan d'action pour le développement

68. Une étude indépendante de la mise en œuvre des recommandations du Plan d'action pour le développement a été réalisée par une équipe de trois experts indépendants. Le rapport final contenait 15 constatations, 14 conclusions et 12 recommandations. À sa dix-neuvième session, le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) a examiné le rapport, ainsi que la réponse du Secrétariat aux recommandations formulées et les contributions écrites des États membres. Le Secrétariat établira un rapport annuel sur l'état d'avancement des recommandations adoptées et le CDIP poursuivra ses délibérations sur les recommandations n'ayant pas encore été adoptées.

69. À sa vingt-neuvième session, le CDIP est parvenu à un accord sur un point inscrit de longue date à l'ordre du jour qui permettrait "d'inscrire à l'ordre du jour du CDIP un nouveau point intitulé Propriété intellectuelle et développement en vue d'examiner les questions relatives à la propriété intellectuelle et au développement approuvées par le comité, ainsi que celles décidées par l'Assemblée générale". Cette décision est soumise pour adoption à la présente session des assemblées.

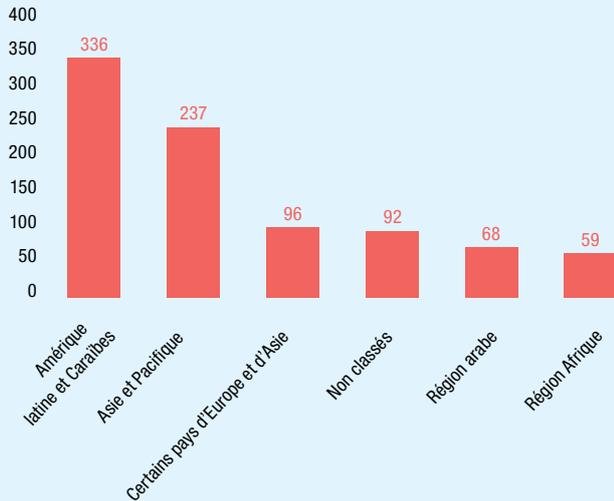
70. Le CDIP a également examiné les objectifs de développement durable, ainsi que le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les États membres sont convenus que l'Organisation continuerait de faire rapport annuellement sur sa contribution à la mise en œuvre des objectifs de développement durable, qui ont été intégrés au programme et budget proposé pour le prochain exercice biennal.

Académie de l'OMPI

71. Au cours des 12 derniers mois, l'Académie a enregistré des taux record de participation à ses cours. Plus de 55 000 étudiants se sont inscrits aux cours de l'Académie de l'OMPI en 2016, un nombre supérieur de 25% à celui de 2015 et de 55% à celui de 2014. Depuis la création de l'Académie en 1998, plus d'un demi-million de personnes ont obtenu leur diplôme à l'issue des cours dispensés par l'Académie, qui sont offerts à l'échelle mondiale dans un large éventail de langues. Un grand nombre de diplômés sont des fonctionnaires de pays en développement, de pays de la catégorie des moins avancés ou de pays en transition, qui ont bénéficié de bourses ou d'une exonération des droits d'inscription.

72. À la suite de l'entrée en vigueur du Traité de Marrakech, un cours d'enseignement à distance a été lancé l'année dernière dans les six langues officielles de l'ONU et en

Nombre de participants inscrits au cours de formation à la propriété intellectuelle en format accessible (DL-101), 2016-2017



Taux de croissance du nombre de participants aux versions personnalisées du cours DL-101



portugais, en format accessible à l'intention des déficients visuels ou des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés. Depuis la mi-2016, environ 900 personnes se sont inscrites à ce cours. Il est prévu, dans l'avenir, d'offrir davantage de programmes dans ce format.

73. À la suite de son approbation par le CDIP, l'Académie de l'OMPI a débuté la mise en œuvre du projet relatif aux instituts de formation judiciaire dans les pays sélectionnés pour la phase pilote par les États membres, à savoir le Costa Rica, le Liban, le Népal et le Nigéria. Le projet devrait s'achever en 2018 et un certain nombre d'États membres ont déjà fait part de leur souhait de participer à une éventuelle phase future du projet. En outre, l'Académie a entrepris d'élaborer un cours d'enseignement à distance à l'intention des magistrats, des procureurs et des membres du corps judiciaire.

74. En réponse à la demande des États membres en faveur d'activités de renforcement des capacités en matière de propriété intellectuelle plus adaptées aux besoins, l'OMPI a personnalisé davantage ses programmes conjoints de maîtrise concernant tant les cours d'enseignement à distance

de niveau général que les cours de perfectionnement. En 2016, 71% des étudiants s'étant inscrits à des cours d'enseignement à distance de niveau général ont choisi une formule personnalisée, un taux similaire étant prévu pour 2017.

75. Un moyen de faire face à la croissance de la demande en faveur des services de l'Académie sans augmenter les ressources a été de s'appuyer sur les partenariats déjà existants et les nouveaux partenariats avec les États membres et les autres parties prenantes. Un bon exemple de ce type d'alliance est la collaboration avec le Centre de formation à la propriété intellectuelle (CIPTC) de l'Office d'État de la propriété intellectuelle de la République populaire de Chine (SIPO), dans le cadre de laquelle les cours d'enseignement à distance de l'Académie sont dispensés par le CIPTC qui applique les normes de l'Académie. L'Académie de l'OMPI a également bénéficié d'une augmentation du soutien financier des gouvernements donateurs (Chine, Italie, Japon et République de Corée), qui partagent la vision de l'Académie en faveur de l'accès de tous à un enseignement et à une formation de haute qualité en matière de propriété intellectuelle.



34

adhésions aux traités administrés par l'OMPI

191

États membres



100 pôles d'innovation recensés dans l'Indice mondial de l'innovation

L'année en chiffres

3 millionième demande selon le PCT reçue



100^e membre du système de Madrid

7^e année de croissance des dépôts dans le système de La Haye



200+ conférences et événements organisés

3 036 litiges relatifs à des noms de domaine soumis au Centre d'arbitrage et de médiation



Personnel provenant de plus de **120** États membres



55 000 participants
formés par
l'Académie de l'OMPI

**32 millions de francs
suisses** d'excédent
budgétaire à fin 2016



**387,7 millions
de francs suisses**
de recettes

604 CATI
en service



18 paires
linguistiques dans
WIPO Translate

76 langues couvertes par
le Service mondial d'échange
de livres de l'ABC



127 collaborations en matière
de recherche établies par
l'intermédiaire de la plateforme
WIPO Re:Search

2 600 technologies
dans la base de données
WIPO GREEN

100 millions d'enregistrements
dans les bases de données
gratuites de l'OMPI

503 manifestations pour
la Journée mondiale de la
propriété intellectuelle dans
124 pays



94 millions
de pages vues
sur le site Web
de l'OMPI

29

Infrastructure mondiale



604 CATI
en service

100 millions
d'enregistrements
dans les bases de
données gratuites
de l'OMPI

18 paires
linguistiques
dans WIPO
Translate

Bases de données mondiales

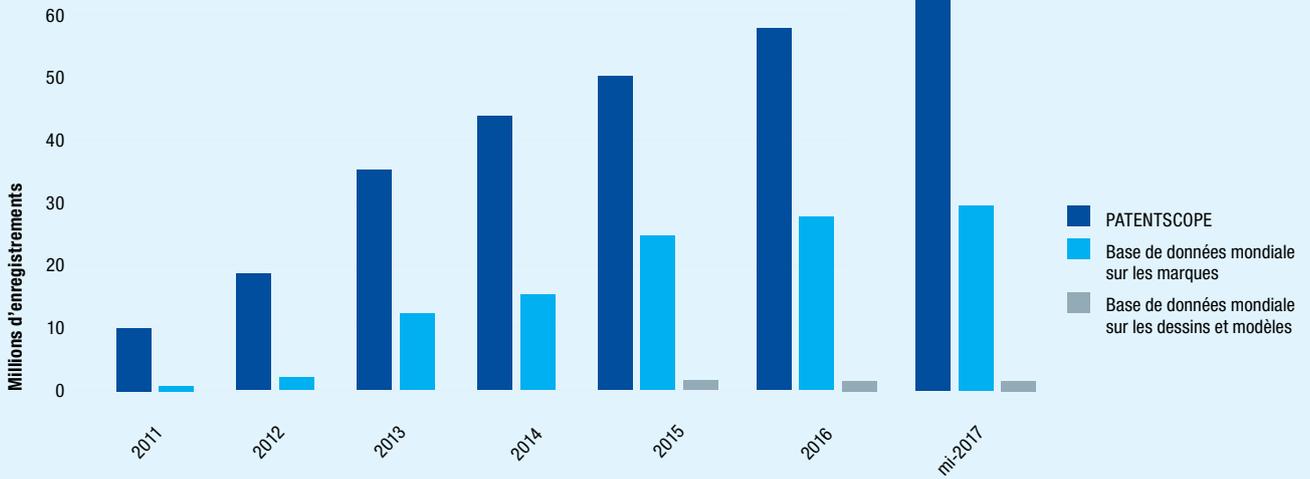
76. PATENTSCOPE est désormais une base de données sur les brevets à la fois précieuse et de portée mondiale, grâce au nombre croissant d'offices nationaux de propriété intellectuelle qui communiquent leurs données de brevet à l'OMPI (42 offices nationaux et trois offices régionaux, à savoir l'Office européen des brevets (OEB), l'Organisation eurasienne des brevets (OEAB) et l'ARIPO). L'OMPI a amélioré l'ergonomie et la sécurité de la base de données PATENTSCOPE, ainsi que la formation à cet égard.

77. Deux nouvelles fonctions majeures viennent d'être incorporées à PATENTSCOPE. La première consiste en un nouvel outil de recherche de composés chimiques et de dénominations communes internationales (DCI), dont le champ de recherche initial est constitué des collections de brevets du PCT et des États-Unis d'Amérique publiées en anglais et en allemand. Une fonction de détection de formules chimiques en français, chinois, japonais et coréen dans PATENTSCOPE sera prochainement intégrée, ce qui donnera la possibilité d'effectuer des recherches sur des composés chimiques dans les collections de l'OEB, de l'Office des brevets du Japon, de l'Office d'État de la propriété intellectuelle de la Chine et de l'Office coréen de la propriété intellectuelle. La deuxième avancée concerne l'intégration de PATENTSCOPE avec le système WIPO CASE et le système de dossier mondial, ce qui permet de mettre à disposition le contenu du dossier public des collections de l'OEB, ainsi que des offices du Japon et de l'Australie, par l'intermédiaire de PATENTSCOPE.

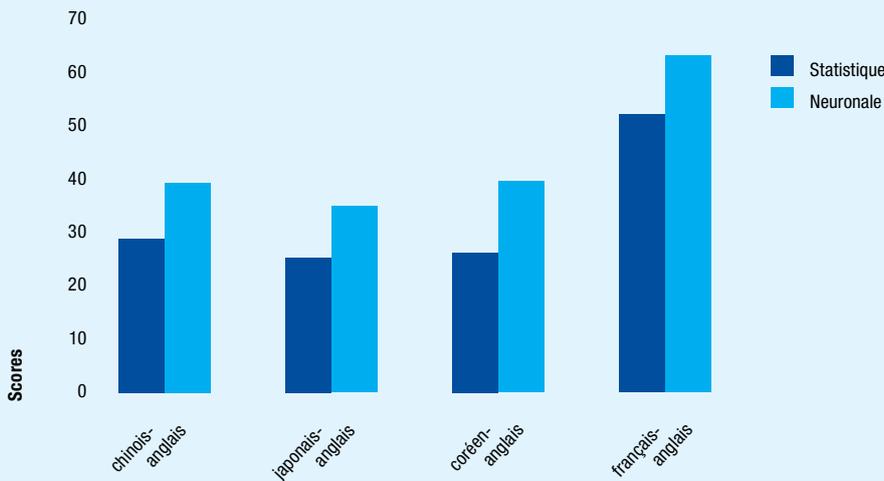
78. WIPO Translate. L'OMPI continue de développer ses outils uniques en leur genre afin d'améliorer la recherche, la consultation et l'analyse des mégadonnées de propriété intellectuelle. Plus particulièrement, des avancées décisives ont été obtenues dans la qualité de la traduction produite par l'outil de traduction automatique de l'OMPI, WIPO Translate, grâce à l'adoption rapide d'une nouvelle technologie en matière de traduction automatique fondée sur les réseaux neuronaux. Dix-huit paires de langues ont été testées avec succès et seront mises en service dans PATENTSCOPE afin d'offrir une traduction automatique de premier choix de documents de brevet permettant d'obtenir d'excellents résultats.

79. La Base de données mondiale sur les marques répertorie les données sur les marques du système de Madrid, les données relatives aux appellations d'origine du système de Lisbonne, les emblèmes protégés en vertu de l'article 6ter de la Convention de Paris et les collections de données nationales sur les marques enregistrées de 33 offices et la collection régionale de marques de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle. L'introduction de la fonction novatrice de recherche par image de la Base de données mondiale sur les marques, qui permet aux utilisateurs d'effectuer des recherches par similitude d'images et d'éléments figuratifs de marques dans le monde entier, a été vivement appréciée par les offices de propriété intellectuelle comme par les utilisateurs, et les travaux se poursuivent en vue de la perfectionner.

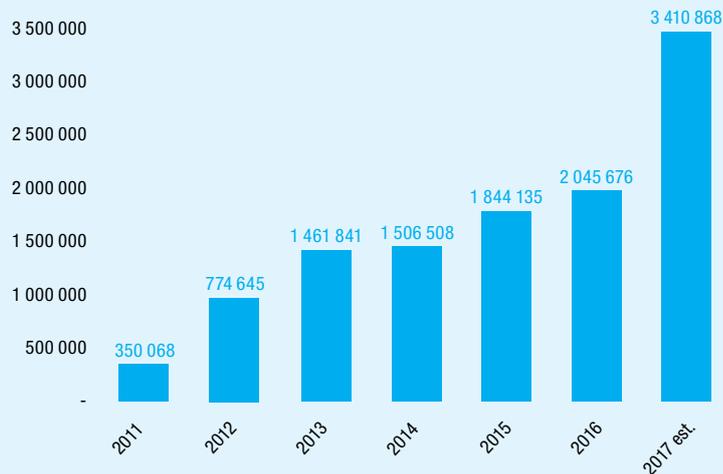
Croissance des bases de données mondiales, 2011-2017



Comparaison de la qualité de la nouvelle traduction neuronale par rapport à la précédente traduction automatique statistique



Utilisateurs de WIPO Lex, 2011-2017



31

80. Base de données mondiale sur les dessins et modèles. Les collections nationales de dessins et modèles de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de l'Indonésie et du Japon ont été ajoutées à la Base de données mondiale sur les dessins et modèles. Les offices nationaux sont encouragés à adhérer à ce projet en mettant leurs données à disposition.

81. WIPO Lex, la base de données juridiques en ligne de l'Organisation, a été considérablement développée grâce aux efforts déployés conjointement par les États membres et le Bureau international, essentiellement à travers l'échange d'informations par l'intermédiaire des points de contact nationaux désignés par les États membres depuis mai 2016. Les États membres déterminent les informations relatives à leur système de propriété intellectuelle qu'ils souhaitent faire figurer dans la base de données, qui sont dès lors publiées par le Secrétariat dans leurs données nationales dans WIPO Lex. Cette démarche permet d'assurer un suivi permanent de la qualité des données par les autorités nationales compétentes et par les points de contact nationaux, ainsi qu'une actualisation en temps voulu des données lorsqu'une nouvelle législation est adoptée. Le Bureau international accordera un degré de priorité élevé aux communications avec les points de contact dans les États membres afin de veiller à ce que WIPO Lex puisse continuer à se développer en tant que source officielle de données juridiques à jour.

82. Cette collaboration plus étroite entre les États membres et le Bureau international a donné lieu à une augmentation considérable du nombre d'utilisateurs. En 2016, WIPO Lex a atteint le seuil décisif de 2 millions d'utilisateurs annuels. Le nombre d'utilisateurs devrait atteindre 3,4 millions en 2017.

83. L'année 2017 a été marquée par une plus grande visibilité de WIPO Lex dans les pays en développement, qui s'est traduite par une hausse spectaculaire du nombre d'utilisateurs. Les pays en développement sont de toute évidence devenus les principaux utilisateurs de WIPO Lex.

WIPO Lex
10 principaux pays d'origine des utilisateurs (en nombre de sessions)
 Janvier – juin 2017

	Pays	Nombre de sessions	Augmentation depuis 2016 (%)
1	Mexique	190 640	110,79%
2	Philippines	122 598	79,66%
3	États-Unis d'Amérique	119 316	7,54%
4	Colombie	106 795	120,11%
5	Panama	84 459	187,39%
6	Maroc	76 647	39,11%
7	Costa Rica	63 577	47,83%
8	Inde	60 956	69,67%
9	Indonésie	59 950	179,92%
10	Venezuela (République bolivarienne du)	59 829	279,17%

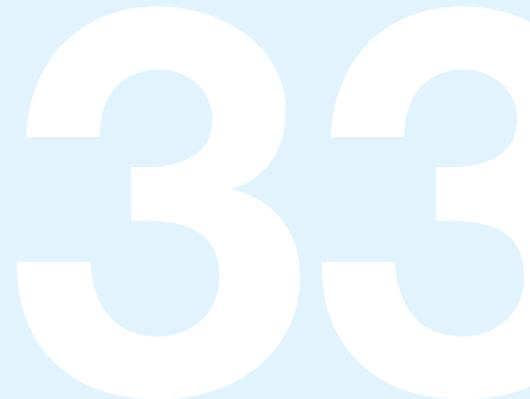
84. En juillet 2017, la base de données contenait 12 647 actes juridiques nationaux et 768 traités internationaux. Les traités comprennent 26 traités administrés par l'OMPI, 75 autres traités multilatéraux dans le domaine de la propriété intellectuelle, 35 traités régionaux de propriété intellectuelle, 60 traités d'intégration économique au niveau régional et 572 traités bilatéraux en lien avec la propriété intellectuelle.

Normes de l'OMPI

85. Il est impossible d'effectuer des recherches sur les données de propriété intellectuelle au moyen d'outils de recherche assistée par ordinateur si les données ne sont pas enregistrées selon des normes techniques communes en matière de format et de structure. Ces normes sont fournies en tant que normes de l'OMPI. Les États membres ont adopté plusieurs normes nouvelles ou révisées au cours de cette dernière année, y compris des normes relatives aux données sur la situation juridique des brevets devant être échangées entre les offices de propriété intellectuelle et à la liste des documents de brevet (fichier d'autorité) publiée par les offices de propriété intellectuelle aux fins de l'évaluation des collections de documents de brevet. Les États membres ont également fixé à janvier 2022 la date de mise en œuvre à l'échelle mondiale de la norme ST.26 de l'OMPI (listages des séquences de nucléotides et d'acides aminés, telles que l'ADN, en format XML), qui aura probablement une incidence sur les demandes et les pratiques des offices, ainsi que sur les systèmes informatiques. L'OMPI a lancé un projet relatif à la mise au point d'un logiciel destiné à aider les offices du monde entier à mettre en œuvre la norme ST.26 au même moment et de manière homogène. En outre, six nouvelles tâches ont été créées en relation, notamment, avec la normalisation des noms des déposants, les représentations visuelles sous forme électronique pour les dessins et modèles industriels et la structure et le format des données relatives aux indications géographiques.

Nouvelle norme de l'OMPI relative à l'échange de données sur la situation juridique des brevets par les offices de propriété intellectuelle (ST.27)

La mise à disposition de données à jour, fiables et intelligibles sur la situation juridique des brevets est indispensable aux inventeurs et aux entreprises pour qu'ils soient en mesure d'éviter de porter atteinte à des brevets et qu'ils puissent donner une orientation à leurs activités. Si les offices de propriété intellectuelle fournissent actuellement des données sur la situation juridique des brevets, ces informations sont fournies dans des formats et des langues différents, de manière incohérente et, souvent, tardivement. La nouvelle norme ST.27 de l'OMPI définit les différentes étapes et phases de la demande de brevet et du droit de brevet, ainsi que la structure des données. Grâce à cette norme, les offices devraient être en mesure de fournir des informations sur la situation juridique des brevets de manière harmonisée et plus compréhensible pour les utilisateurs qui ne connaissent pas très bien les différents systèmes d'instruction des demandes de brevet en vigueur dans les différents pays. L'OMPI s'emploiera également à élaborer une norme relative à la situation juridique des marques et des dessins et modèles industriels.



Classifications internationales

86. L'OMPI administre quatre systèmes internationaux de classement établis par des traités de l'OMPI (la classification internationale des brevets (CIB); la classification de Nice relative à la classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques; la classification de Vienne relative aux éléments figuratifs des marques; et la classification de Locarno relative aux dessins et modèles industriels). Compte tenu de l'accélération des progrès technologiques et du raccourcissement du cycle de vie des produits, la CIB et la classification de Nice sont actualisées et révisées régulièrement.

87. Le nombre de nouvelles subdivisions dans la CIB a augmenté, passant de 684 en 2016 à 1057 en 2017, avec 597 modifications supplémentaires. Le nouveau système de gestion de la révision de la CIB (IPCRMS), qui vise l'efficacité en termes de coûts et de délais de publication, a permis la publication anticipée de la version 2018.01 de la CIB, y compris le grand nombre de nouvelles subdivisions. La plateforme de publication de la CIB (IPCpub) a été améliorée de manière à donner aux utilisateurs un accès intuitif et facilité aux informations relatives à la CIB grâce à l'introduction de fonctions de recherche simple.

88. Dans le cadre de la classification de Nice (classement des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques), les États membres ont adopté 884 modifications, y compris 205 nouvelles entrées visant à améliorer et à clarifier la liste des produits et services. La révision des intitulés des classes, qui a débuté en 2015 et a continué d'être étendue à d'autres classes, devrait simplifier le travail de classement car elle donne des orientations plus claires aux utilisateurs. La nouvelle plateforme de publication de la classification de Nice (NCLPub), qui a été mise à disposition, contribuera à renforcer la résilience du système.

89. Dans le cadre de la classification de Vienne (classement des éléments figuratifs des marques), les États membres ont adopté 156 modifications dont il sera tenu compte dans la huitième édition qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

Plateformes

90. WIPO Case. Le système WIPO CASE (Accès centralisé aux résultats de la recherche et de l'examen) permet aux offices de partager les résultats de recherches et d'examen relatifs à des demandes de brevet afin de réduire la répétition inutile des tâches. Le système WIPO CASE a été relié au système de dossier mondial de l'IP5 en vue de créer un réseau mondial d'offices partageant des informations relatives à la recherche et à l'examen.

91. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le nombre d'offices participants est passé de 21 à 29, dont 12 ont accepté de jouer le rôle d'offices fournisseurs qui partagent le contenu de leurs dossiers de brevet avec les autres offices. À partir de 2017, le contenu des dossiers de plusieurs offices fournisseurs dans le cadre du système WIPO CASE a été mis à la disposition du public par l'intermédiaire du service PATENTSCOPE de l'OMPI et du système de dossier mondial.

92. Service d'accès numérique (WIPO DAS). Après une période de stabilisation, un regain d'intérêt pour le service WIPO DAS a été constaté. Ce système permet aux déposants et aux offices de satisfaire aux exigences de la Convention de Paris relatives à la certification des documents de priorité dans un environnement électronique. Généralement, les déposants étaient tenus de demander des copies papier certifiées de documents à un office puis de soumettre ces documents aux autres offices. Le service d'accès numérique permet aux déposants de demander simplement au premier office (dénommé "office déposant" ou "office de premier dépôt") de mettre les documents de priorité à disposition dans le système, puis de demander aux autres offices (dénommés "offices ayant accès" ou "offices de deuxième dépôt") de retirer ces documents par l'intermédiaire du service. L'échange de documents se fait donc par voie électronique entre les offices.

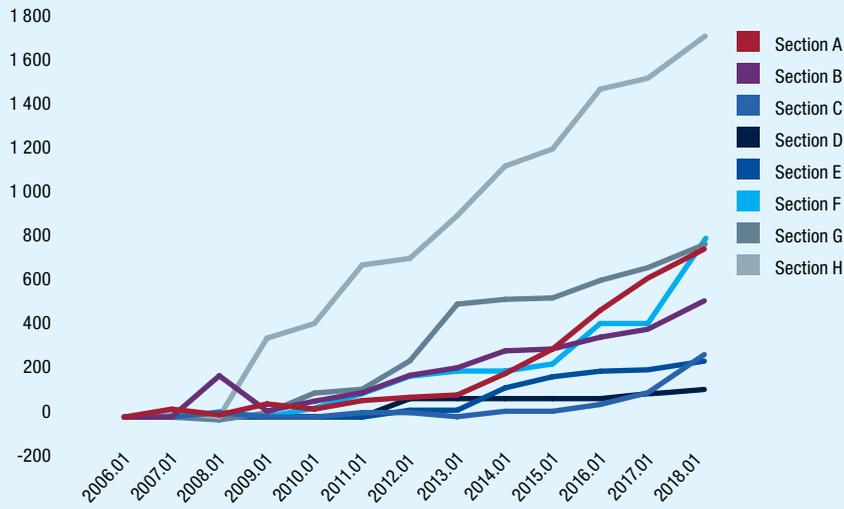
93. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le nombre d'offices participants a augmenté, passant de 11 à 15, et plusieurs autres offices ont, en collaboration avec le Bureau international, entamé des démarches pour mettre en œuvre ce service.

Systèmes d'appui à la propriété intellectuelle

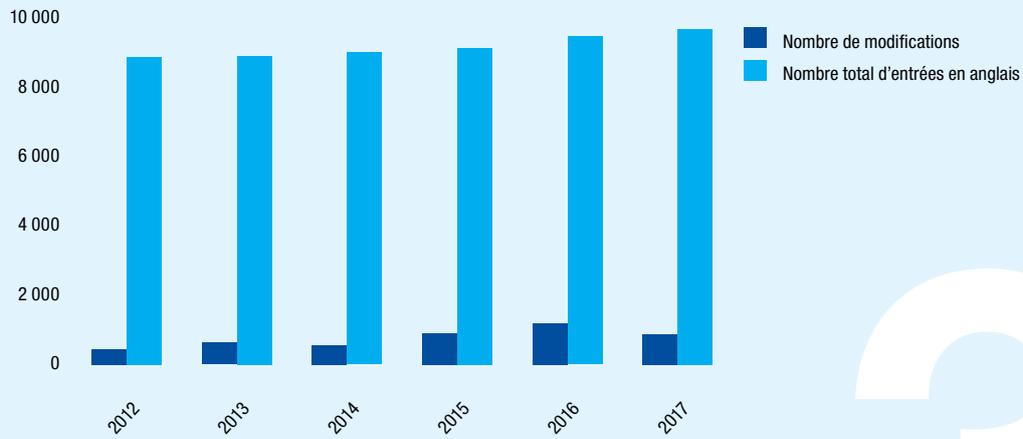
94. WIPO Connect. L'OMPI a achevé l'élaboration de la première phase du système WIPO Connect, qui permet aux organisations de gestion collective de gérer la documentation et la répartition des redevances versées au titre du droit d'auteur sur des œuvres musicales. Installé dans le cadre d'une phase pilote dans trois organisations de gestion collective, le système est progressivement étendu à d'autres organisations qui en ont fait la demande. La deuxième phase (qui concerne les droits des artistes interprètes ou exécutants) dont l'élaboration est quasiment achevée, sera prête à être lancée au début de 2018.

95. Série de modules de l'IPAS (système d'automatisation en matière de propriété intellectuelle). La série de modules de l'IPAS offrent aux offices de propriété intellectuelle une solution complète pour leurs opérations, y compris des modules pour le dépôt en ligne (WIPO File),

Évolution de la CIB par section



Évolution de la classification de Nice



35

les opérations administratives (IPAS), le traitement électronique (WIPO Scan et EDMS) et la publication et la diffusion en ligne d'informations relatives à la propriété intellectuelle (WIPO Publish). L'installation de la série de modules de l'IPAS permet aux offices de propriété intellectuelle d'améliorer sensiblement la qualité et la rapidité des services fournis. Au total, 81 offices de propriété intellectuelle utilisent désormais l'IPAS.

96. Au cours de l'année 2017, plusieurs offices ont installé le module WIPO File et ont commencé à offrir des services intégralement en ligne à leurs utilisateurs. Un grand nombre d'offices ont bénéficié d'une aide à la numérisation de leurs fichiers, ce qui leur a permis d'améliorer la qualité et la rapidité de leurs services en matière de recherche et d'examen et de diffuser en ligne leurs informations relatives à la propriété intellectuelle.

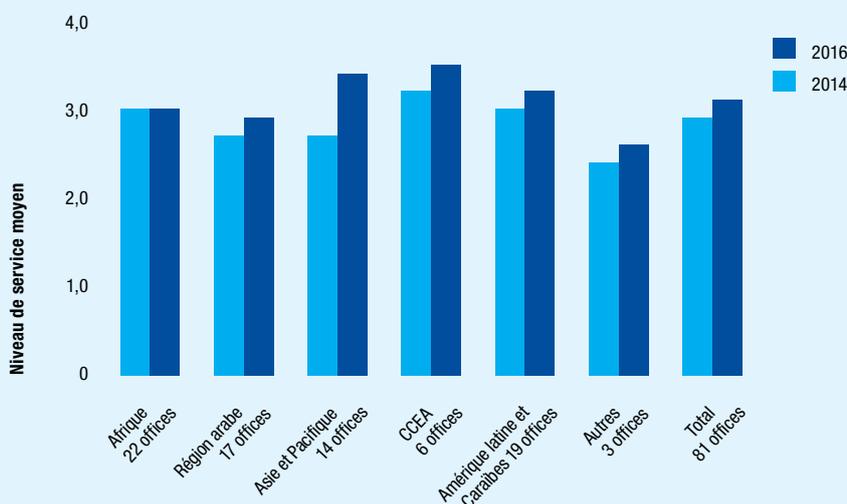
97. L'incidence de l'utilisation de la série de modules de l'IPAS est mesurée au moyen de l'"indicateur de niveau de service". Cet indicateur est constitué d'un ensemble de 20 critères de mesure du niveau des services de l'office ayant été améliorés grâce à l'utilisation des modules, tels que la fourniture de services en ligne, l'automatisation des procédures opérationnelles et la numérisation des fichiers. L'indicateur enregistre une hausse régulière dans toutes les régions, ce qui démontre l'incidence de l'appui fourni par l'OMPI sur la situation économique dans le domaine de la propriété intellectuelle dans les pays en développement.

Centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI)

98. Réseaux nationaux et régionaux. Les CATI contribuent à réduire les inégalités en matière d'accès au savoir dans le monde en facilitant l'accès aux informations techniques et aux services d'appui à l'innovation connexes. Bien que des projets relatifs aux CATI soient officiellement en cours de mise en œuvre à l'échelle nationale dans 62 États membres, 28 de ces réseaux nationaux sont à présent considérés comme viables sur la base de critères de viabilité prédéfinis, qui prennent en considération leur institutionnalisation, leur caractère opérationnel et la fourniture de services supplémentaires à valeur ajoutée. Désormais, plus de 600 CATI dans le monde entier offrent un large éventail de services, comme indiqué dans le graphique ci-après. Une fourniture efficace de services combinée à une forte demande locale ont quasiment fait doubler le nombre moyen de demandes reçues par les CATI. Dans l'ensemble, plus de 730 000 demandes ont été reçues l'année dernière. Au moins 20 autres États membres ont demandé une assistance aux fins de la mise en place de réseaux nationaux de CATI. Deux réseaux régionaux de CATI continuent de se développer, notamment parmi les États membres de l'ASEAN et dans le réseau CATI-CARD qui comprend les pays d'Amérique centrale et la République dominicaine.

99. TISC Clinics. Les services TISC Clinics, en rapport avec le programme d'aide aux inventeurs (voir ci-après), continuent de se développer en Colombie, au Maroc et aux Philippines, fournissant une aide juridique à titre gracieux aux inventeurs et petites entreprises manquant de ressources qui remplissent les conditions requises. Les CATI jouent un rôle crucial en vérifiant que tant les inventeurs que leurs inventions remplissent les critères définis au niveau national avant qu'ils puissent participer au programme d'aide aux inventeurs. Au total, 35 demandes de participation au programme d'aide aux inventeurs ont été acceptées dans ces pays l'année dernière.

Niveaux de service des offices de propriété intellectuelle (2014 par rapport à 2016)



Nombre de CATI fournissant divers types de services

CATI	604
Accès aux bases de données sur les brevets et aux bases de données scientifiques et techniques	541
Assistance et conseils en matière d'utilisation des bases de données	520
Recherche – état de la technique	255
Recherche – nouveauté, brevetabilité	245
Assistance en matière de concession de licences, transfert de technologie	234
Recherche – liberté d'exploitation, autorisation	199
Recherche – validité	197
Assistance en matière de rédaction des demandes de brevet	134
Assistance en matière de commercialisation	132

100. Analyse des brevets. À l'heure actuelle, six CATI offrent des services d'analyse des brevets et des services connexes à valeur ajoutée, tels que l'établissement de rapports panoramiques sur les brevets. Afin de développer et de renforcer les compétences nécessaires aux CATI pour offrir ces services, aussi bien les principes directeurs pour l'élaboration des rapports panoramiques sur les brevets que le manuel concernant l'utilisation de logiciels gratuits à code source ouvert pour l'analyse des brevets sont désormais disponibles en ligne. Par ailleurs, des modules de formation à l'analyse des brevets ont été élaborés et les premiers ateliers consacrés à l'analyse des brevets destinés aux CATI ont été tenus l'année dernière afin d'aider les CATI à fournir ces services à valeur ajoutée. Les rapports panoramiques sur les brevets établis par l'OMPI et d'autres organisations continuent de susciter beaucoup d'intérêt, avec plus de 200 rapports panoramiques disponibles en ligne, 25 848 consultations uniques sur les sites Web de l'OMPI consacrés aux rapports panoramiques sur les brevets, 44 467 téléchargements de rapports panoramiques et 3243 téléchargements d'infographies relatives aux rapports panoramiques sur les brevets en 2016.

37

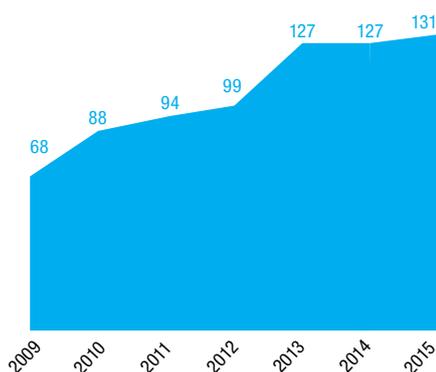
Sources de références mondiales



100 pôles d'innovation recensés dans l'Indice mondial de l'innovation

Couverture croissante des statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI

Nombre d'offices de propriété intellectuelle répondant à l'enquête statistique annuelle

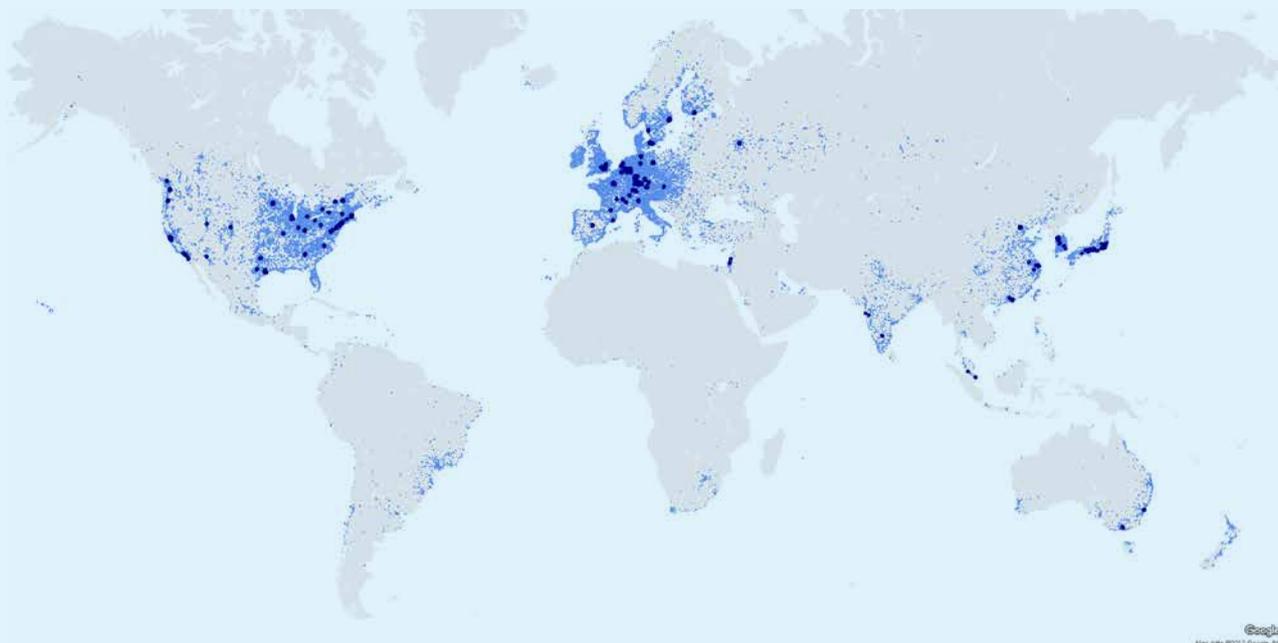


Statistiques de propriété intellectuelle

101. Établir des statistiques sur l'activité en matière de propriété intellectuelle dans le monde et présenter des rapports à cet égard continuent de faire partie des fonctions essentielles de l'OMPI. Des décideurs du monde entier consultent régulièrement ces statistiques. Les offices de brevets et de marques les utilisent en vue de planifier leurs activités. Plus généralement, les responsables de l'élaboration des politiques et les chercheurs s'appuient sur les statistiques de propriété intellectuelle pour suivre l'activité inventive dans différents domaines de la technologie et dans l'ensemble de l'économie. Grâce à la généreuse collaboration des États membres, nous avons actualisé la base de données statistiques de l'OMPI en 2016. Le nombre de réponses à notre questionnaire statistique que nous avons reçues a augmenté par rapport aux deux années précédentes. La base de données reste l'unique source de référence sur l'activité en matière de propriété intellectuelle dans le monde.

102. Les données statistiques de l'OMPI sont mises gratuitement à disposition par l'intermédiaire du Centre de données statistiques de propriété intellectuelle sur le site Web de l'OMPI. En 2016, nous avons publié des versions en français et en espagnol de cet outil en ligne et avons amélioré ses fonctions ce qui, nous l'espérons, élargira sa portée. Nous prévoyons d'ajouter d'autres langues dans l'avenir. Outre le centre de données, un large éventail de rapports statistiques présentent les dernières tendances en matière d'utilisation de la propriété intellectuelle dans le monde, notamment le rapport phare intitulé *Indicateurs mondiaux relatifs à la propriété intellectuelle* et la publication plus succincte intitulée *Faits et chiffres de l'OMPI relatifs à la propriété intellectuelle*. Les statistiques de propriété intellectuelle par pays, ainsi que les revues annuelles des systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye complètent l'éventail de produits statistiques. Dans le cadre de la version 2016 des *Indicateurs mondiaux relatifs à la propriété intellectuelle*, l'OMPI a publié pour la première fois des statistiques relatives à la participation des femmes à l'activité dans le domaine des brevets au niveau international. Ces statistiques sont le fruit d'un ambitieux projet visant à déterminer l'appartenance à l'un ou l'autre sexe des inventeurs mentionnés dans environ 9 millions de demandes déposées selon le PCT. Dans le cadre du projet, un dictionnaire mondial des prénoms a été établi sur la base de données extraites de 13 sources publiques. Il constitue l'exercice le plus complet de classement des documents de brevet par sexe ayant été entrepris jusqu'ici. Les statistiques obtenues montrent que bien que leur participation ait augmenté au cours des 20 dernières années, les femmes continuent d'être sous-représentées dans l'activité mondiale dans le domaine des brevets. S'appuyant sur les travaux de recherche effectués par l'OMPI, plusieurs offices dans le monde

100 principaux pôles d'activité inventive



entier ont également entrepris d'établir des statistiques sur la participation des femmes à l'activité dans le domaine des brevets au niveau national.

103. L'OMPI continuera de faire en sorte de collecter en temps utile des données statistiques exactes et de présenter des rapports à cet égard. Nous nous emploierons également à élargir l'éventail d'indicateurs statistiques faisant l'objet des rapports en vue de dresser un tableau encore plus complet de l'activité en matière de propriété intellectuelle dans le monde.

Indice mondial de l'innovation

104. L'OMPI continue de publier l'Indice mondial de l'innovation (GII), conjointement avec l'Université Cornell et l'INSEAD. L'édition 2017 a été lancée à Genève le 15 juin 2017. Élaboré en partenariat avec la Confédération nationale de l'industrie (CNI) du Brésil, le Service brésilien d'aide aux microentreprises et petites entreprises, la Confédération des industries indiennes (CII) et PwC, il s'appuie sur un conseil consultatif composé d'experts renommés dans le domaine de l'innovation venus du monde entier. L'édition 2017 du GII, qui couvre 127 pays, se fonde sur 81 indicateurs pour mesurer et classer les performances nationales en matière d'innovation. Comme les années précédentes, les médias se sont largement fait l'écho des principales conclusions du GII. En outre, un grand nombre d'États membres utilisent le GII comme outil de comparaison pour recenser les forces et les faiblesses de leur système national d'innovation et l'OMPI a appuyé un grand nombre d'initiatives nationales et régionales à cet effet.

105. Une innovation de taille en 2017 a consisté à établir un nouveau classement des 100 principaux hauts lieux de l'innovation dans le monde. Destiné à compléter la perspective par pays dans laquelle le GII s'inscrit généralement, ce nouveau classement met l'accent sur les pôles d'innovation liés à une ville unique ou à un ensemble de villes voisines. Il s'appuie sur des données géocodées relatives aux inventeurs figurant dans les demandes internationales de brevet et sur des algorithmes de pointe pour recenser ces hauts lieux de l'activité inventive. Cette analyse ouvre de nouvelles perspectives dans la mesure où elle constitue la première tentative de recensement des hauts lieux de l'innovation à l'échelle mondiale. Néanmoins, elle n'est que la première étape vers une meilleure détermination de l'activité en matière d'innovation au niveau infranational. Notre objectif est de perfectionner et d'élargir ce nouvel axe de recherche au cours des prochaines années.

106. Par l'intermédiaire du GII, l'OMPI contribue à favoriser le débat, aux niveaux tant national qu'international, sur les éléments essentiels à la création d'un écosystème de l'innovation. L'OMPI prévoit de poursuivre son partenariat avec l'INSEAD et l'Université Cornell et des travaux sont en cours en vue d'affiner la méthode appliquée pour la compilation des données en vue de l'édition 2018 du GII.

Partenariats public-privé



2 600 technologies dans
la base de données
WIPO GREEN

127 collaborations
en matière de
recherche établies
par l'intermédiaire
de la plateforme
WIPO Re:Search

76 langues
couvertes
par le Service
mondial
d'échange de
livres de l'ABC

107. L'Organisation gère plusieurs partenariats public-privé fructueux. Comme le prévoit l'objectif de développement durable 17, ces partenariats offrent au secteur privé et à la société civile la possibilité de partager leur expérience et d'apporter des financements afin de promouvoir un certain nombre de politiques publiques importantes qui sous-tendent la mission de l'Organisation.

Consortium pour des livres accessibles (ABC)

108. Le Consortium pour des livres accessibles (ABC) réunit des auteurs, des éditeurs, des organisations de titulaires de droits, des bibliothèques, le DAISY Consortium, le Conseil international pour l'éducation des personnes avec un handicap visuel, Sightsavers et l'Union mondiale des aveugles en vue de promouvoir l'échange international de publications dans des formats accessibles, le renforcement des capacités et l'adoption de bonnes pratiques en ce qui concerne l'accessibilité dans le secteur de l'édition. Ce consortium complète le Traité de Marrakech et contribue à la mise en œuvre de ce dernier.

109. Le Consortium ABC a fêté son troisième anniversaire en juin 2017. Il a produit d'excellents résultats au cours de cette période initiale de démarrage.

110. Le service mondial d'échange de livres de l'ABC est un catalogue mondial en ligne de livres disponibles dans des formats accessibles qui permet aux bibliothèques au service des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés de rechercher des livres publiés dans des formats accessibles ou d'en faire la demande. Il s'agit d'une plateforme technique interbibliothèques. Vingt-cinq bibliothèques ont signé un accord avec l'OMPI pour participer à ce service et le catalogue contient actuellement 360 000 titres dans plus de 76 langues.

111. L'ABC fournit des formations et une assistance technique sur les dernières techniques de production de livres accessibles à l'intention d'organisations non gouvernementales œuvrant en faveur des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés, des ministères de l'éducation et des éditeurs commerciaux dans les pays en développement et les pays les moins avancés. Près de 4000 ouvrages éducatifs accessibles auront été produits dans les langues nationales d'ici la fin de 2017 au titre des projets de renforcement des capacités menés dans sept pays, à savoir en Argentine, au Bangladesh, au Botswana, en Inde, au Népal, à Sri Lanka et en Uruguay.

WIPO Re:Search

33 accords
en vigueur

4 accords en cours
d'élaboration

127 membres

118 accords
conclus

38 pays

WIPO Re:Search

112. WIPO Re:Search vise à améliorer la santé dans le monde en accélérant la recherche et la mise au point de médicaments pour lutter contre les maladies tropicales négligées, le paludisme et la tuberculose. BIO Ventures for Global Health (BVGH) joue un rôle particulier dans ce partenariat, en mettant en relation des collaborateurs potentiels au sein des membres en vue de l'établissement d'accords de collaboration.

113. Après cinq années d'existence fructueuses qui auront vu 118 collaborations se nouer entre les 127 membres, le *plan stratégique 2017-2021 de WIPO Re:Search* a été mis en œuvre en mai 2017 pour faire en sorte que le partenariat continue de mener à bien sa mission. Ce plan stratégique poursuit deux objectifs étroitement liés: démontrer que le système de propriété intellectuelle permet de stimuler l'investissement dans l'innovation, et dynamiser la recherche sur les maladies tropicales négligées, le paludisme et la tuberculose. Le plan stratégique est l'aboutissement de discussions approfondies avec l'Administrateur du Centre de partenariat de WIPO Re:Search, BVGH, le Comité consultatif de WIPO Re:Search et les 127 membres de WIPO Re:Search.

41

Programme d'accès à la recherche pour le développement et l'innovation (ARDI)

114. Le partenariat noué dans le cadre du programme ARDI avec des éditeurs scientifiques, techniques et médicaux a pour objet d'offrir à des particuliers et des institutions des pays en développement et des pays les moins avancés un accès gratuit ou pour un coût raisonnable à des revues scientifiques et techniques. Le contenu issu de revues scientifiques et techniques mises à disposition par l'intermédiaire du programme ARDI continue de s'étoffer : à l'heure actuelle, près de 28 000 revues, livres électroniques et ouvrages de référence sont accessibles. Le nombre d'utilisateurs institutionnels inscrits continue également d'augmenter à un rythme soutenu, avec plus de 900 institutions inscrites. La croissance tant du contenu que du nombre d'institutions inscrites, conjuguée à une promotion active au sein du partenariat Research4Life, se sont traduites par une nette augmentation de l'utilisation du programme ARDI, comme en témoigne le nombre de connexions indiqué dans le graphique ci-dessous qui couvre une période de 12 mois.

Programme d'accès à l'information spécialisée en matière de brevets (ASPI)

115. Le partenariat noué dans le cadre du programme ASPI avec des fournisseurs commerciaux d'information en matière de brevets offre à des particuliers et des institutions des pays en développement et des pays les moins avancés un accès à des bases de données sur les brevets et des bases de données techniques spécialisées. Le nombre d'utilisateurs actifs a enregistré une progression régulière et s'élève à présent à 46, et le nombre d'institutions inscrites a également augmenté, pour s'établir à 96.

WIPO GREEN

116. WIPO GREEN est une plateforme de marché interactif encourageant l'innovation et la diffusion des technologies vertes. WIPO GREEN renforce la transparence du marché des technologies vertes en mettant en relation des fournisseurs de technologies et de services et des personnes à la recherche de solutions innovantes. En juillet 2017, WIPO GREEN comptait 80 partenaires, recensait 2600 entrées dans sa base de données sur les technologies disponibles et avait permis près de 300 mises en relation.

117. La mise en relation reste une priorité pour WIPO GREEN. Un salon sur les PME innovantes, organisé en coopération avec l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) et l'Institut national de la propriété industrielle de la France (INPI), a été organisé dans le cadre de la vingt-deuxième session de la Conférence des Parties (COP) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en vue d'illustrer l'intérêt qu'il y a à constituer des réseaux pour favoriser le transfert de technologie.

Nombre de connexions (ARDI), 2016–2017

Juillet 2016	377
Août 2016	536
Septembre 2016	665
Octobre 2016	904
Novembre 2016	759
Décembre 2016	478
Janvier 2017	656
Février 2017	748
Mars 2017	1 007
Avril 2017	856
Mai 2017	971
Juin 2017	755



Photo: Tusk Engineers

La base de données WIPO GREEN compte déjà 2600 technologies vertes.



Photo: Access to Water Foundation

43

118. Les activités de mise en relation menées au titre de WIPO GREEN illustrent la manière dont la concession de licences et le transfert de technologie peuvent être encouragés grâce à une compréhension globale des besoins et à un climat de confiance. Le Forum *Innover pour l'eau*, qui s'est tenu en juin 2017, s'inscrivait dans cette optique. L'accès à l'eau et à l'assainissement est un défi complexe qui s'articule autour de l'objectif de développement durable 6 (*garantir l'accès de tous à l'alimentation en eau et l'assainissement*) et se situe à la jonction de plusieurs domaines tels que la santé, l'agriculture et la sécurité alimentaire. Le Forum *Innover pour l'eau*, accueilli par l'OMPI et organisé en collaboration avec les partenaires de WIPO GREEN Waterpreneurs et Watervent, a rassemblé 350 spécialistes des secteurs public et privé, de la société civile, du milieu universitaire et du secteur de la finance. Cet événement visait les organisations mettant en œuvre des projets en rapport avec l'eau ayant une incidence locale, auxquelles elle a permis de rencontrer des membres de partenariats et d'établir des liens avec ces derniers, ainsi que de constituer des partenariats.

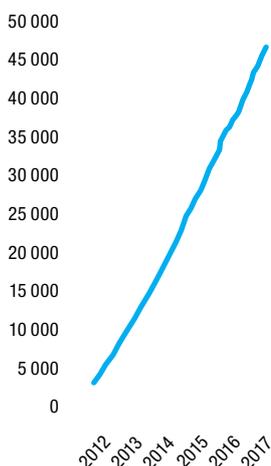
Communications



94 millions de pages vues sur le site Web de l'OMPI

503 manifestations pour la Journée mondiale de la propriété intellectuelle dans 124 pays

Abonnés au compte Twitter de l'OMPI @WIPO



119. La communication d'informations régulières et stimulantes sur les services et les activités de l'OMPI et sur la propriété intellectuelle en général demeure un défi que doit relever toute l'Organisation, avec l'appui des services spécialisés de la Division des communications. L'OMPI utilise une combinaison de visites d'étude, de supports imprimés traditionnels et de plateformes numériques afin de toucher un large public dans de nombreuses langues.

Visites d'étude

120. L'OMPI accueille des visiteurs provenant des établissements scolaires, des universités, du secteur privé et de la société civile. Depuis les dernières assemblées, l'Organisation a ainsi reçu 50 groupes, pour un total de 1200 personnes, dans le cadre de son programme de séances d'information sur place.

Bulletins d'information

121. La plateforme de diffusion électronique de l'OMPI offre aux abonnés l'accès à une sélection de 22 bulletins thématiques dans de nombreuses langues, qui couvrent des domaines allant des savoirs traditionnels aux dernières tendances concernant le PCT. Elle permet aux parties prenantes de recevoir les toutes dernières nouvelles et annonces de l'OMPI dans les domaines qui les intéressent. Quelque 870 bulletins d'information ont été envoyés par l'intermédiaire de cette plateforme depuis les dernières assemblées. Ces bulletins ont été ouverts près de 1,5 million de fois, générant plus de 360 000 clics pour consulter d'autres contenus sur le site Web de l'OMPI.

122. Le bulletin d'information *WIPO Wire* présente une sélection bimensuelle d'articles, de titres, de clips vidéo et de ressources utiles dans les six langues officielles de l'ONU. Lancé à mi-2015, *WIPO Wire* compte aujourd'hui 14 500 abonnés dans plus de 175 pays.

123. Le *Magazine de l'OMPI* est publié tous les deux mois en français, en anglais et en espagnol et compte aujourd'hui plus de 18 000 abonnés. Le Magazine a été consulté plus d'un million de fois l'année dernière. En novembre 2016, l'OMPI a publié la toute première édition en mandarin, un numéro spécial produit à l'occasion de la Conférence internationale sur la promotion du respect de la promotion intellectuelle pour stimuler l'innovation et la créativité tenue à Shanghai et organisée par l'OMPI en collaboration avec le Conseil populaire municipal de Shanghai et avec le concours de l'Office d'État de la propriété intellectuelle de la Chine (SIPO).



Photo: WIPO / Berrod



Des dizaines d'événements ont été accueillis au siège de l'OMPI.

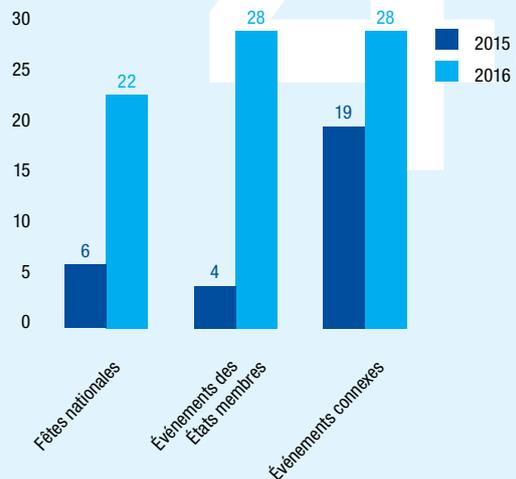
Photo: WIPO / Martin



Photo: WIPO / Martin



Participation renforcée des États membres grâce à l'organisation d'événements



45

Journée mondiale de la propriété intellectuelle

124. La Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2017, sur le thème de “L’innovation pour une vie meilleure”, a été célébrée avec enthousiasme dans le monde entier. Plus de 500 manifestations ont été organisées dans 124 pays en 2017, contre 451 dans 121 pays en 2016. La participation a atteint un niveau record. Plus de 864 600 personnes ont été informées via Facebook, soit une augmentation de 138% par rapport aux chiffres de 2016; les pages Web consacrées à la Journée mondiale de la propriété intellectuelle ont enregistré 99 940 vues, soit une augmentation de 26,5% par rapport à 2016; et le nombre d’abonnés sur Twitter s’élève à 8765, en progression de 91% par rapport à 2016. Au plus fort de la campagne, le mot-dièse #worldipday a généré jusqu’à 1000 tweets par heure.

Réseaux de communication numériques

125. L’OMPI utilise différentes plateformes numériques et réseaux sociaux pour atteindre son public, notamment les principaux réseaux de communication externe, le site Web de l’OMPI, Twitter, Facebook, YouTube et Flickr. Le site Web de l’OMPI a généré 94 millions de vues. Le portail d’accès a été actualisé pour mieux faire ressortir les nouveautés, faciliter la navigation et améliorer l’esthétique générale du site. Plusieurs sites secondaires, notamment ceux consacrés au Consortium pour des livres accessibles (ABC), aux finances et au système de Madrid, ont bénéficié d’améliorations apportées dans le cadre de campagnes de marketing intégré et offrent désormais de nouveaux contenus tout en facilitant la navigation. Une nouvelle vidéo de présentation intitulée “L’OMPI en trois minutes”, lancée en octobre 2016 en six langues, a généré 26 500 vues au total sur YouTube et le site Web de l’OMPI. Sur Twitter, nos 45 900 abonnés se sont montrés particulièrement sensibles aux messages de l’OMPI, avec quelque 6,47 millions d’impressions, 19 605 retweets et 17 935 j’aime depuis le 1^{er} octobre 2016. Avec sa galerie de photographies illustrant un large éventail de manifestations de l’OMPI et de parties prenantes, le site Flickr de l’OMPI a généré près de 1,3 million de nouvelles vues l’année dernière. Les vidéos diffusées sur la chaîne YouTube de l’OMPI ont quant à elles enregistré 1,5 million de vues.

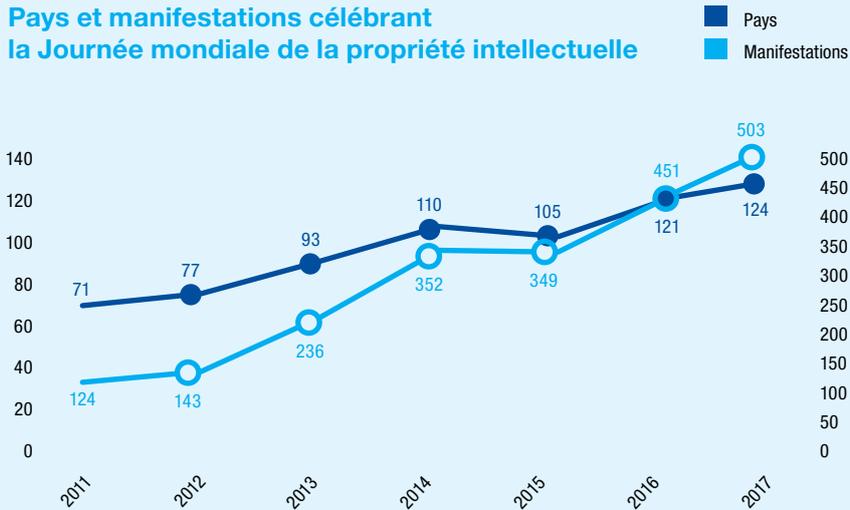
Publications et libre accès

126. La plateforme de publication en ligne de l’OMPI permet aux utilisateurs d’effectuer des recherches dans plus de 1355 publications et produits d’information de l’OMPI et d’exploiter les savoirs qu’ils renferment. Depuis les dernières assemblées, ces produits ont été consultés plus de 300 000 fois. Toutes les publications de l’OMPI sont accessibles et téléchargeables gratuitement en ligne, avec la possibilité d’acheter des exemplaires imprimés grâce à un service d’impression à la demande.

127. Après avoir négocié la série de licences Creative Commons pour les organisations intergouvernementales (CC-IGO 3.0) au nom du groupe de travail sur le libre accès des organisations intergouvernementales, l’OMPI a adopté une politique de libre accès en octobre 2016. Depuis, l’Organisation a publié 123 publications sous la licence CC BY IGO, de sorte que les utilisateurs en ligne peuvent reproduire, distribuer ou adapter le contenu appartenant à l’OMPI sans avoir à demander d’autorisation. De plus, depuis les dernières assemblées et afin de soutenir la Charte mondiale de l’édition en format accessible, l’OMPI s’est efforcée d’améliorer l’accessibilité dans plusieurs domaines clés. C’est ainsi que toutes les publications de l’OMPI relatives au Traité de Marrakech ont été formatées de façon à être accessibles, dans toutes les langues officielles, aux déficients visuels et aux personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés.



Pays et manifestations célébrant la Journée mondiale de la propriété intellectuelle



Promouvoir le respect de la propriété intellectuelle

La démarche de l'OMPI en matière de respect de la propriété intellectuelle met l'accent sur la facilitation des échanges d'informations entre les États membres et les autres parties prenantes; l'assistance législative et en matière de renforcement des capacités; et la coopération dans le cadre d'activités communes avec d'autres acteurs internationaux.

Le Comité consultatif sur l'application des droits continue d'être une instance compétente pour le débat de politique générale sur l'application des droits de propriété intellectuelle et la promotion du respect de la propriété intellectuelle, répond aux difficultés et faiblesses en matière de protection de la propriété intellectuelle, qui trouvent leur origine dans la mondialisation et la numérisation, et tient compte d'intérêts socioéconomiques et de préoccupations liées au développement.

Les activités de renforcement des capacités de l'OMPI dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle continuent d'être valorisées par les participants en raison de leur pertinence et de leur utilité. L'accent a été mis en particulier sur la collaboration avec les magistrats. Des colloques ont été organisés pour les juges, avec l'utilisation de recueils sur mesure conçus par l'Organisation et disponibles en quatre langues. En outre, avec l'appui du fonds fiduciaire fourni par la République de Corée, l'OMPI a mis au point un instrument relatif à la conduite d'enquêtes qui sert à évaluer l'attitude des consommateurs à l'égard de la contrefaçon et du piratage et à mesurer l'impact des campagnes de sensibilisation.

47

Administration et gestion



200+
conférences
et
événements
organisés

128. Le Secteur administration et gestion fournit les services et la structure d'appui nécessaires au bon fonctionnement du Secrétariat, pour ce qui est des finances, de l'exécution du programme, de la gestion des risques, des achats, des voyages, des services de conférence, des services linguistiques, des locaux, de la sûreté et de la sécurité ainsi que des services TIC centraux communs aux environnements électroniques pour le PCT, le système de Madrid, le système de La Haye, le Centre d'arbitrage et de médiation et les différentes bases de données, plateformes et outils du Secteur de l'infrastructure mondiale, mis au point et administrés séparément. Bien qu'ils soient souvent moins visibles que les services de l'Organisation tournés vers l'extérieur, tous ces services d'appui administratif sont indispensables au bon fonctionnement de l'Organisation.

Voyages

129. Pour la troisième année consécutive, les frais de voyage de l'Organisation ont diminué grâce à l'utilisation d'outils électroniques réduisant les frais de transaction et permettant d'accéder à des tarifs moins élevés.

Frais de voyage 2014–2016

Année	Coût moyen des frais (en francs suisses)	Prix moyen des billets (en francs suisses)	Total des dépenses de voyage (en millions de francs suisses)
2014	119	1 598	20,3
2015	95	1 481	21,4
2016	92	1 315	18,6

Achats

130. La charge de travail de la Division des achats a augmenté en quantité et en complexité ces dernières années du fait du recours à des services spécialisés pour étoffer la base de compétences du Secrétariat et à des solutions de recrutement plus souples pour répondre aux besoins. En 2016, les achats de biens et de services effectués par l'Organisation s'élevaient à 100,8 millions de francs suisses.

131. Le cadre applicable aux achats a fait l'objet d'un examen et de révisions supervisés par les différents organes de supervision de l'Organisation l'année passée. Le Comité du programme et budget a examiné les révisions à sa vingt-sixième session, en juillet 2017, et a recommandé aux assemblées de 2017 de les adopter.

132. L'Organisation continue de renforcer la coopération avec d'autres organisations internationales dans le domaine des achats, 6,7% de la valeur totale des achats effectués ayant bénéficié d'économies d'échelle découlant de la coopération à l'échelle du système. L'Organisation a également mis en œuvre un programme d'évaluation du rendement de ses fournisseurs stratégiques. En 2016, 52% des fournisseurs stratégiques ont fait l'objet d'une évaluation annuelle, représentant 87% du montant total des dépenses effectuées auprès de ces fournisseurs.

Traduction et promotion du multilinguisme

133. Une nouvelle politique linguistique a été adoptée en 2011, plaçant les six langues officielles des Nations Unies sur un pied d'égalité. Conformément à cette politique, mise en œuvre de manière progressive sur une période de cinq ans à compter de janvier 2012, la couverture en six langues aura été étendue à toutes les réunions des assemblées, du Comité du programme et budget, des comités permanents et des groupes de travail d'ici à la fin du présent exercice biennal. La mise en œuvre de cette politique a été fructueuse; des traductions de qualité ont été fournies dans les délais et l'augmentation des dépenses en découlant a été limitée dans toute la mesure possible.

134. Le volume de traductions effectuées au sein de l'Organisation est très important; il recouvre non seulement les réunions et les conférences, mais aussi les services de traduction spécialisée fournis par le PCT, le système de Madrid et le système de La Haye. Nous poursuivons nos efforts en vue d'harmoniser les technologies dans ces différents services et de maximiser l'utilisation de la traduction assistée par ordinateur afin d'améliorer l'efficacité, la productivité et la qualité.

Locaux et conférences

135. Des efforts sont déployés en permanence pour maintenir le site de l'OMPI en état optimal et éviter ainsi des rénovations générales coûteuses. Au cours de l'année écoulée, le service médical, le service d'assistance sociale, la salle d'allaitement, la salle de réunion pour l'assurance maladie, le bureau du médiateur, la salle de méditation et l'agence de voyages ont été rénovés en vue d'améliorer leur efficacité énergétique et de mettre à disposition des locaux plus adéquats.

136. Au cours de la période allant d'octobre 2016 aux assemblées de 2017, plus de 130 réunions de l'OMPI (sur quelque 285 jours au total) se sont tenues dans nos locaux de Genève. Quatre-vingt-quinze pour cent des utilisateurs interrogés ont indiqué que les services de conférence dont ils avaient bénéficié étaient bons ou excellents. Les installations de conférence de l'OMPI ont également fait l'objet d'une forte demande de la part d'utilisateurs extérieurs, allant d'organisations intergouvernementales à des entreprises privées, en passant par l'*International Model United Nations* à l'intention des lycéens. La politique de location de l'OMPI vise à garantir une utilisation optimale de nos installations à la pointe de la technologie tout en partageant aussi largement que possible les avantages qu'elles offrent avec nos États membres, la communauté internationale et les acteurs locaux.

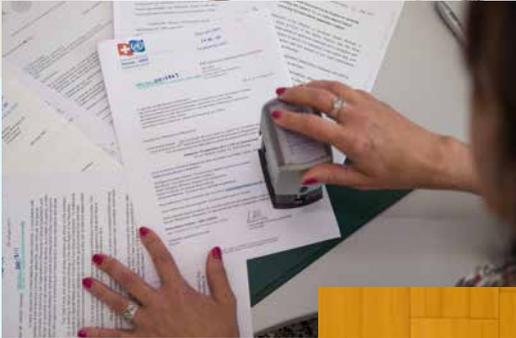
49

Sûreté et sécurité

137. La sécurité des personnes, de l'information et des avoirs corporels reste une priorité majeure. Compte tenu du recours accru aux prestataires de services externes conformément à la politique de flexibilité des ressources, nous avons établi et mis en œuvre en 2016 des politiques et des procédures relatives à la gestion des risques en matière de sécurité liés aux prestataires de services. Les initiatives visant à sensibiliser encore davantage le personnel aux menaces informatiques se sont poursuivies avec le lancement d'une formation obligatoire de sensibilisation à la sécurité et plusieurs simulations de campagnes d'hameçonnage visant à former le personnel de sorte qu'il puisse détecter les activités malveillantes et prendre les mesures appropriées. L'OMPI conserve pour la quatrième année consécutive la certification internationale ISO/CEI 27001 en matière de sécurité de l'information pour ses systèmes mondiaux de propriété intellectuelle, qui a été étendue au Centre d'arbitrage et de médiation. Nous avons également renforcé notre sécurité informatique en mettant en œuvre des contrôles de sécurité technique, notamment en ce qui concerne la segmentation logique des systèmes informatiques sensibles et la détection en temps réel des activités malveillantes sur nos serveurs et postes de travail.

138. Pour faire face à l'évolution de la menace concernant la sécurité en Europe, nous avons renforcé le périmètre d'accès aux installations du siège de l'OMPI en mettant en place des protocoles de contrôle stricts ainsi qu'en renforçant la présence des agents de sécurité, qui exerce un effet dissuasif. Plus de 200 conférences et événements se sont déroulés au siège de l'OMPI dans un environnement sûr et sécurisé, sans incident majeur. Nous avons également mis en place un service d'analyse des menaces et des risques chargé de la gestion en continu des risques concernant la sécurité pour le personnel en déplacement, les conférences et ateliers locaux et mondiaux de l'OMPI, et les bureaux extérieurs de l'OMPI.

En coulisses, les services d'appui administratif sont essentiels au bon fonctionnement de l'Organisation.



Photos: WIPO / Berrod

51

Bureaux extérieurs

139. Conformément aux Principes directeurs concernant les bureaux extérieurs de l'OMPI, les États membres ont décidé en 2016 que de nouveaux bureaux extérieurs de l'OMPI devraient être ouverts en Algérie et au Nigéria au cours de l'exercice biennal 2016-2017. En vertu de cette décision, l'OMPI établira pour la première fois une présence sur le terrain en Afrique. Le Secrétariat a mené des discussions actives avec le Gouvernement de l'Algérie et le Gouvernement du Nigéria depuis la décision prise par les assemblées en 2016 en ce qui concerne les nombreux points devant être réglés pour faire en sorte que les bureaux extérieurs en Algérie et au Nigéria puissent commencer leurs travaux cette année. Il s'agissait notamment de trouver des locaux appropriés qui soient conformes aux normes du système des Nations Unies et de l'OMPI en matière de fonctionnalité et de sécurité, et de veiller à ce que les fonctionnaires et les locaux de l'OMPI bénéficient des privilèges et immunités requis. Des progrès considérables ont été accomplis et les accords avec les pays hôtes relatifs aux nouveaux bureaux seront examinés par le Comité de coordination aux assemblées de 2017.

140. Les bureaux extérieurs de l'OMPI existants à Rio de Janeiro (pour le Brésil), à Beijing (pour la Chine), à Tokyo (pour le Japon), à Moscou (pour la Fédération de Russie), et à Singapour (pour les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)) continuent d'enregistrer des résultats remarquables. Le Bureau de l'OMPI au Brésil a élargi son audience parmi les parties prenantes, notamment les associations professionnelles, en les sensibilisant à l'importance de la propriété intellectuelle. Le Bureau de l'OMPI en Chine a mené de nombreux événements visant à promouvoir les services mondiaux de propriété intellectuelle de l'OMPI dans différentes provinces à travers le pays. Ces événements ont contribué à la croissance à deux chiffres du nombre de dépôts selon le système du PCT et le système de Madrid en 2016 et cette année. Suite à l'adhésion du Japon au système de La Haye en 2015, le Bureau de l'OMPI au Japon a mis l'accent sur les activités visant à promouvoir le système de La Haye auprès d'utilisateurs potentiels. Comme en témoigne le nombre de dépôts en provenance du Japon, le niveau d'utilisation du système est très encourageant. Le Bureau de l'OMPI en Fédération de Russie a fourni des conseils et une assistance sur demande à la Fédération de Russie s'agissant de sa proposition d'adhésion au système de La Haye. Un appui similaire est offert au gouvernement dans le cadre des travaux qu'il mène en vue de son adhésion au Traité de Marrakech. Le Bureau de l'OMPI à Singapour, en tant que centre de services de l'OMPI pour l'ASEAN, a mené d'importantes activités de promotion des services, des outils et des plateformes de l'OMPI et a organisé de nombreux événements à ce titre, tels que la première table ronde des associations de propriété intellectuelle de l'ASEAN. Ces activités, associées à des initiatives connexes, ont contribué à la mise en œuvre du plan d'action 2016-2025 de l'ASEAN pour les droits de propriété intellectuelle.

141. En ce qui concerne les perspectives d'avenir, la décision prise par les États membres aux assemblées de 2015 d'élargir le réseau de bureaux extérieurs de l'OMPI à 11 bureaux éventuels d'ici 2019 met l'accent sur la poursuite du renforcement de la culture des bureaux extérieurs à l'OMPI. Comme indiqué dans un précédent rapport, des progrès significatifs ont été enregistrés à cet égard grâce à la mise en place d'une connectivité informatique homogène entre le siège et les bureaux extérieurs, à des vidéoconférences régulières avec les offices, à l'actualisation en permanence des pages Web et aux rapports bimestriels soumis par les offices. Ces initiatives ciblées ont permis de renforcer la cohérence et l'efficacité du réseau, un élément important dans la perspective de la création prochaine de bureaux extérieurs supplémentaires.

Supervision interne

142. La Division de la supervision interne a publié 15 rapports de supervision contenant au total 60 recommandations, dont 8% ont été mises en œuvre au cours de la période à l'examen. Ces rapports comprennent six rapports d'audit, trois mémorandums sur les activités d'audit continu, trois rapports d'évaluation et trois rapports sur la gestion établis à l'issue d'activités d'enquête et contenant des recommandations visant à renforcer les contrôles internes dans la gestion des prestations et avantages ainsi que dans la gestion des effectifs.

143. À la suite des consultations menées avec l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI (OCIS) et les États membres, la Charte de la supervision interne de l'OMPI a été améliorée et de nouvelles dispositions y ont été ajoutées, qui précisaient la procédure à suivre en cas d'enquêtes concernant des membres de la haute direction de l'OMPI. Ces modifications sont également répercutées dans la version révisée de la Politique en matière d'enquêtes de la Division de la supervision interne, dans le Manuel d'enquêtes et dans la Politique en matière de publication des rapports.



Photo: WIP0 / Yuiji Okuma

Les bureaux extérieurs jouent un rôle crucial dans la sensibilisation à la propriété intellectuelle, par exemple en soutenant des concours de jeunes inventeurs.

53

Ressources humaines



Personnel provenant de plus de 120 États membres

144. Diversité, souplesse, capacité d'adaptation et équilibre entre vie professionnelle et vie privée ont continué d'être au centre des initiatives et activités en matière de ressources humaines ces 12 derniers mois.

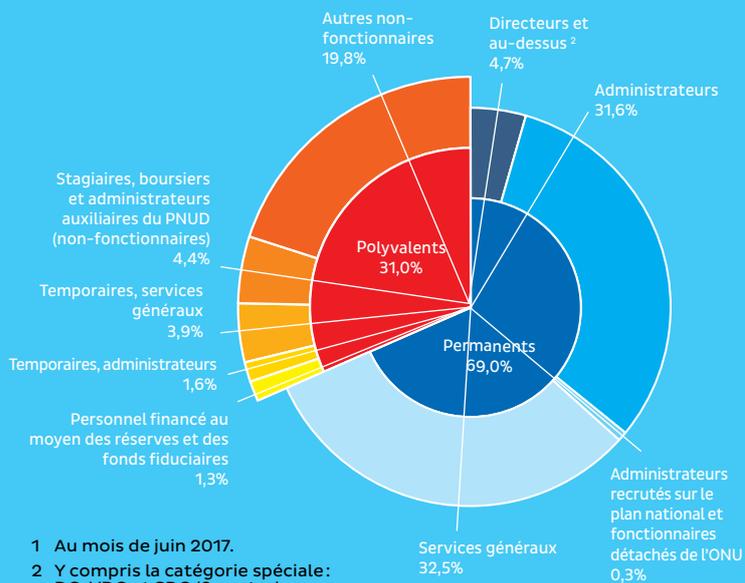
145. La diversité est un pilier de la créativité et de la productivité de l'Organisation. Cent vingt États membres sont désormais représentés au sein du personnel de l'OMPI, ce qui constitue un niveau record et la plus grande diversité géographique jamais atteinte dans l'histoire de l'OMPI. La part relative des fonctionnaires provenant des différentes régions géographiques continue d'évoluer, et la part de l'Europe occidentale, qui était auparavant représentée par plus de la moitié de l'ensemble du personnel dans les catégories des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur, a reculé jusqu'à atteindre 46,8%, entraînant une augmentation de la proportion du nombre de ressortissants d'autres régions géographiques.

146. Les progrès réalisés en matière de représentation équilibrée des hommes et des femmes constituent un autre indicateur positif de la diversité. Les femmes représentent plus de la moitié des membres du personnel de l'OMPI et occupent presque 30% des postes des échelons supérieurs, ce qui confirme la tendance observée ces trois dernières années en termes de renforcement de la participation des femmes à des fonctions de prises de décisions au sein de l'Organisation. Il reste encore beaucoup à faire. L'Organisation est déterminée à atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes pour l'ensemble du personnel de l'OMPI. Sur les 15 indicateurs de performance prévus par le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes (ONU-SWAP), l'OMPI en a atteint 40% depuis le lancement en 2012 et se rapproche des normes à respecter pour presque 50% d'entre eux, ne laissant que 10% d'indicateurs au regard desquels elle doit encore progresser. La prise en considération de la problématique hommes femmes dans les programmes et activités de l'OMPI s'accélère également. Les données relatives à la parité entre les sexes jouent un rôle fondamental pour mettre en évidence les tendances en matière de propriété intellectuelle. Par exemple, le nombre de femmes qui ont participé aux cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI en 2016 a atteint le niveau record de 25 000, une avancée significative par rapport aux 26 femmes qui avaient participé à ces cours au moment de leur lancement il y a 20 ans. Aujourd'hui, les femmes représentent plus de la moitié du nombre de personnes inscrites annuellement.

147. Investir dans les jeunes talents est un autre sujet d'intérêt. L'arrivée de nouveaux talents concourt à créer un environnement de travail plus ouvert au changement et à l'innovation. Des postes de début de carrière au grade P-1 ont été introduits afin d'offrir des opportunités supplémentaires aux jeunes cadres talentueux dans les domaines de l'informatique, de la propriété intellectuelle

EFFECTIF DE L'OMPI

L'EFFECTIF EN UN CLIN D'ŒIL ¹



1 Au mois de juin 2017.

2 Y compris la catégorie spéciale: DG, VDG et SDG (9 postes).

Fonctionnaires	1 059
Personnel financé au moyen des réserves et des fonds fiduciaires	20
Temporaires	84
Stagiaires, boursiers et administrateurs auxiliaires du PNUD (non-fonctionnaires)	68
Autres non-fonctionnaires	303
Total	1 534

PRODUCTIVITÉ DE L'EFFECTIF DE L'OMPI La productivité continue d'augmenter



³ Les données pour les six premiers mois de 2017 peuvent ne pas être représentatives de l'année dans son ensemble. Au premier semestre 2017, le système de Madrid a traité un nombre exceptionnellement élevé d'enregistrements et de renouvellements, qui sont les deux opérations utilisées pour calculer la productivité du système de Madrid.

DIMINUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL

Part des dépenses de personnel dans le budget de l'OMPI ⁴



⁴ Source: Systèmes financiers de l'OMPI – Au mois de juin 2017.

PERSONNEL PAR SECTEUR ⁵

Secteur de l'infrastructure mondiale 5,2%

Bureaux extérieurs ⁶ 1,2%

Secteur du développement 6,6%

Secteur du droit d'auteur et des industries de la création 5,0%

Secteur des marques et des dessins et modèles 12,8%

Secteur administration et gestion ⁷ 20,6%

Secteur des questions mondiales 3,1%

Secteur des brevets et de la technologie 33,7%

Directeur général ⁸ 11,8%

⁵ Au mois de juin 2017.

⁶ Secteur indiqué séparément bien que non autonome; ces bureaux relèvent selon le cas du Cabinet du Directeur général, du Secteur des marques et des dessins et modèles, du Secteur des questions mondiales ou du Secteur de l'infrastructure mondiale (aucune double comptabilisation).

⁷ Bureau du sous-directeur général, Département des technologies de l'information et de la communication, Département des conférences et des services linguistiques, Division des achats et des voyages, Département des finances et de la planification des programmes, Service de la coordination de la sûreté et de la sécurité et Division de l'infrastructure des locaux.

⁸ Secrétariat du DG, Cabinet du DG, Bureau du conseiller juridique, Département de la gestion des ressources humaines, Division de l'économie et des statistiques, Division de la supervision interne, Bureau du médiateur, Département pour les pays en transition et les pays développés, Bureau de la déontologie de l'OMPI.

et dans d'autres domaines touchant aux programmes et activités de l'OMPI. Le programme de stages de l'OMPI suscite beaucoup d'intérêt de la part des jeunes étudiants diplômés. S'il touche un effectif relativement réduit, avec environ 50 stagiaires sélectionnés chaque année, la dernière liste de candidats publiée en octobre 2016 contenait plus de 1500 noms. Des programmes de bourses ont également été créés ces dernières années afin de couvrir des domaines plus spécialisés comme l'administration des litiges, la traduction et la terminologie, l'examen dans le cadre des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle, les communautés autochtones, la recherche en économie et statistiques et, plus récemment, l'intelligence artificielle.

148. La diversité porte sur d'autres facteurs qui offrent des perspectives multiples sur le lieu de travail. La politique de l'OMPI en matière d'inclusion concerne également les mesures en faveur des personnes handicapées et l'appui à la diversité en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre. Une plus grande diversité ne peut que favoriser la création d'idées fondées sur des valeurs, l'élaboration mûrement réfléchie d'idées nouvelles et, en définitive, la prise stratégique de décisions, une conduite éclairée et des résultats novateurs.

149. L'OMPI continue de faire preuve d'une plus grande souplesse dans la composition de ses effectifs, avec une répartition équilibrée entre engagements permanents et de longue durée, d'une part, et arrangements contractuels modulables et plus courts, de l'autre. Cette politique améliore la capacité de l'Organisation de s'adapter rapidement à un environnement extérieur en évolution constante ainsi qu'aux variations de la demande. Les fonctionnaires, qui forment la majeure partie des effectifs, constituent un noyau solide qui soutient l'exécution des programmes et une productivité durables. La sélection de personnes qualifiées ainsi que la formation et le perfectionnement du personnel sont directement alignés sur les besoins opérationnels, afin que l'OMPI soit préparée au monde de demain et que son personnel soit en mesure de remplir ses fonctions, grâce

à des compétences et des aptitudes adaptées. Une formation linguistique couvrant les six langues officielles de l'ONU, auxquelles s'ajoutent les quatre langues supplémentaires de publication du PCT (allemand, coréen, japonais et portugais), est proposée aux membres du personnel en fonction des exigences de leur poste. D'autres formations sur la communication efficace et le renforcement des compétences en matière de gestion font également partie du perfectionnement continu du personnel.

150. L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée est essentiel au bien-être du personnel. Une gestion efficace du temps est cruciale pour y parvenir. La réforme des politiques et pratiques de l'OMPI en matière de gestion du temps de travail touche à sa fin, avec des changements qui devraient être mis en œuvre en janvier 2018. Ancré dans les principes de responsabilité personnelle et de responsabilité en matière de gestion, de confiance et de déontologie, le nouveau système de gestion du temps de travail, qui prévoit un horaire de travail variable, est un outil permettant aux fonctionnaires et aux chefs de service de gérer le temps de travail des personnes et des équipes, afin que les fonctionnaires puissent atteindre leurs objectifs en matière de productivité et de résultats, tout en tenant compte de leurs obligations personnelles et familiales.

151. Des améliorations significatives ont été observées dans les systèmes et processus relatifs aux ressources humaines, afin d'améliorer la prestation de services axés sur les clients et de renforcer l'efficacité opérationnelle. En particulier, le passage à des procédures entièrement électroniques sur la base de fonctions en libre-service faciles à utiliser a été accéléré.

152. Je remercie les membres du personnel pour leur contribution à la création d'un environnement de travail où chacun peut être fier d'accroître l'efficacité et la productivité de l'Organisation, où la diversité culturelle est mise en avant, où la créativité est valorisée et où les objectifs de l'Organisation sont atteints et le bien-être du personnel favorisé.

Organisation Mondiale
de la Propriété Intellectuelle
34, chemin des Colombettes
Case postale 18
CH-1211 Genève 20
Suisse

Tél.: +41 22 338 91 11
Tlcp.: +41 22 733 54 28

Les coordonnées des bureaux extérieurs
de l'OMPI sont disponibles à l'adresse
www.wipo.int/about-wipo/fr/offices/

© OMPI (2017)



Licence Paternité 3.0
IGO (CC BY 3.0 IGO)

La licence CC ne s'applique pas
au contenu de la présente
publication qui n'appartient
pas à l'OMPI.

Imprimé en Suisse

Publication de l'OMPI N° 1050F/17
ISBN 978-92-805-2885-5